Conseil général
LOIRE
EN RHÔNE-ALPES

Loire magazine

42 Loire Conseil général

ACTUALITÉS
Quand le sport crée de l'emploi

PORTRAIT
Jean-Michel Othoniel en son royaume

REPORTAGE
Ça roule pour la Médiathèque

DOSSIER
Quand la Loire conjugue agriculture et proximité

N° 104 MARS-AVRIL 2014 www.loire.fr

SOMMAIRE

n°104 – Mars-Avril 2014

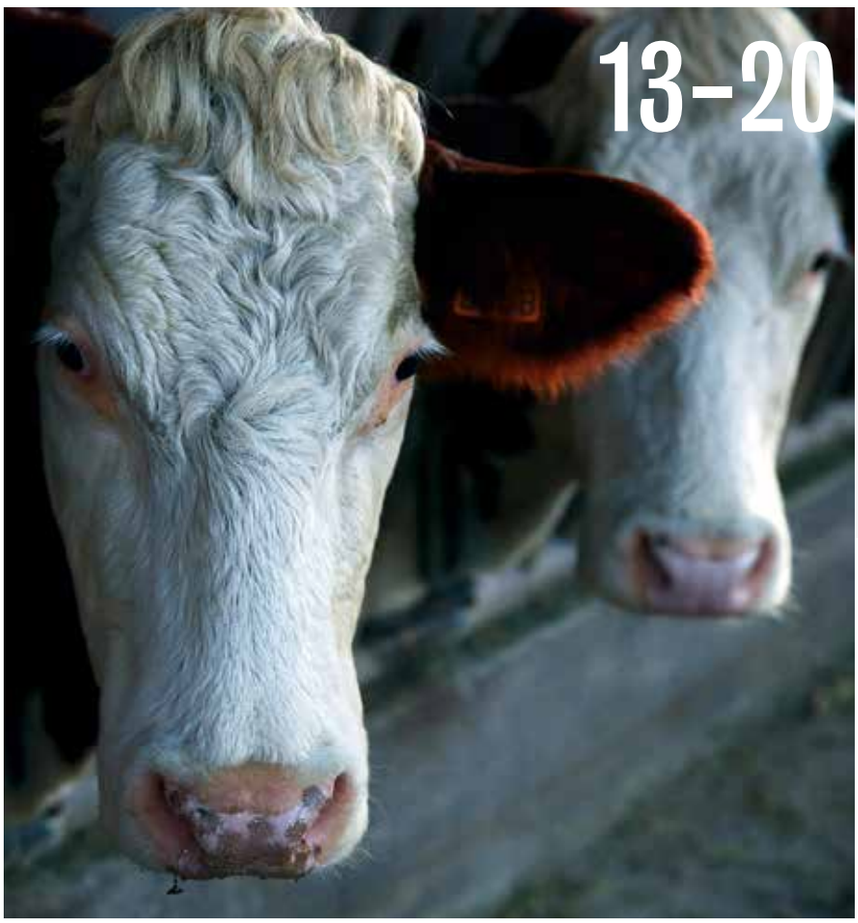

ÉCONOMIE
AGRICULTURE ET PROXIMITÉ

DOSSIER. Plus connue pour ses industries, la Loire est aussi un département agricole dynamique où dominent les productions laitière et bovine. Mais pas seulement !

4 - 7 **EN BREF ET EN IMAGES**
L'action du Conseil général de la Loire

8 - 11 **ACTUALITÉS**
8 Le plan climat énergie territorial de la Loire • 9 Loire Profession Sport • 10 Les vingt ans de l'AOC Côte roannaise • 11 L'Ensemble instrumental de Roanne • 11 Le salon Bois-Énergie

12 **INTERVIEW**
Christian Brodhag, vision d'un éco-concepteur

21 **VIE PRATIQUE**
Le volontariat chez les pompiers

22-23 **REPORTAGE**
Dans les coulisses de la Médiathèque départementale

24-25 **LA LOIRE ET LE MONDE**
La Loire cultive ses personnalités

26 **LOISIRS**
En visite au musée d'Estivareilles

27 **À VOS PAPILLES**
Le pain de Noël Lafertin
Cuisinez comme un grand chef

28 - 29 **EXPRESSION DES ÉLUS**

30 - 31 **PORTRAIT**
Jean-Michel Othoniel, sculpteur

/Jean-Michel Othoniel

TOUTES VOS SORTIES SUR NOTRE AGENDA EN LIGNE
www.loire.fr

Le papier utilisé pour ce magazine est issu de forêts certifiées PEFC et gérées durablement.

LA LOIRE, TERRE D'EXCELLENCE, TERRE SOLIDAIRE

Bernard Bonne, Président du Conseil général et Raymond Vial, Président de la Chambre d'agriculture, à la rencontre de producteurs ligériens, le 20 décembre 2013 à Saint-Priest-en-Jarez.

Avec plus de 50 % de terres à vocation agricole, au cœur de territoires attractifs, dotés de services adaptés et de structures commerciales performantes, la Loire se caractérise par une ruralité que chacun de nous s'accorde à reconnaître comme vivante, exemplaire et compétitive.

Conscient de cette force, le Conseil général de la Loire agit en faveur d'un développement équilibré et équitable de tous les territoires, qu'ils soient ruraux bien sûr, mais aussi urbains et péri-urbains.

Cette exigence conduit notre Institution à défendre leur vitalité et leur diversité, dans le cadre d'un principe de complémentarité à préserver entre tous les territoires, qui ne doivent pas être opposés, mais dont les forces doivent s'additionner, dans une dynamique d'attractivité globale et partagée.

En effet, villes fortes et campagnes fortes vont nécessairement de pair.

Collectivité de proximité et de terrain, le Conseil général assume dans ce cadre un rôle clé en matière d'aménagement de l'ensemble de nos territoires, à votre service, et demeure à l'écoute de vos besoins, pour faire de la Loire un département d'excellence et de solidarité, dont nous sommes tous fiers.

Bernard Bonne,
Président du Conseil général de la Loire

Directeur de la publication : Bernard Bonne, Président du Conseil général de la Loire

Rédactrice en chef : Marie Camière

Crédits photos : Johan Méallier, Hubert Genouilhac, Éric Nocher, ARDAB, Othoniel Studio, Fabrice Roure, Vincent Poillet, Didier Saulnier, Frédéric Chambert, Anne Mathieu, Cédric Daya (Hit the roof), Canticum Novum-Patoch, Guy Plotton, Évelyne Deveaux, Fotolia.

Infographies/illustrations : Frédéric Ellis

Rédaction : Direction de la Communication

Conception, réalisation :

SPHÈRE PUBLIQUE

agence@spherepublique.com

Impression : Maury Imprimeur SAS
Diffusion : Adrexo
Tirage : 330 000 ex

Dépôt légal : 1er trimestre 2014

Conseil général de la Loire:
Hôtel du Département,
2, rue Charles de Gaulle
42022 Saint-Étienne Cedex 1

Site internet: www.loire.fr
Tél.: 0477484242

Conseil général LOIRE EN RHÔNE-ALPES

En images

9 janvier 2014

Vœux aux forces vives du Département

Le Président Bernard Bonne et la Préfète Fabienne Buccio présentent leurs vœux aux élus et aux représentants des forces vives de la Loire. Saluant les potentialités ligériennes, Bernard Bonne a fixé les caps pour le Département en 2014.

23 janvier 2014

Nouveau Rendez-vous culture au Conseil général

Jean-Noël Jeanneney, ancien ministre, enseignant et historien, anime une conférence-débat sur le thème de la commémoration de la Première Guerre mondiale. Pendant une heure, il a abordé les notions de patriotisme, de construction européenne et de mémoire avant de répondre aux questions des 400 auditeurs présents.

24 janvier 2014

Un EHPAD en construction à Saint-Just-en-Chevalet

Accompagné du Vice-Président chargé des personnes âgées, Claude Bourdelle, et de la Conseillère générale du canton, Huguette Burelier, Bernard Bonne fait le point sur le chantier de l'Établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes dont l'achèvement est prévu fin 2014 et qui comptera 91 lits.

ASSE

Succès pour le Musée des Verts

Inauguré le 20 décembre 2013, le Musée des Verts avait déjà enregistré plus de 15 000 visiteurs à la mi-février. Une fréquentation exceptionnelle pour cet équipement voulu par le Conseil général de la Loire. Plus de 3 000 personnes ont pris part au jeu-concours organisé par *Loire Magazine* pour remporter deux entrées et une écharpe de supporter. Cent heureux gagnants ont été tirés au sort sous contrôle d'huissier le 12 février.

Revivez la légende sur www.loire.fr/museedesverts

ENSEIGNEMENT

Le Conseil général aide les étudiants ligériens

De plus en plus d'étudiants effectuent des stages de formation et d'observation dans des pays étrangers. Pour permettre à 166 Ligériens de financer en partie leur déplacement et leur séjour, le Conseil général a débloqué la somme de 100 000 euros. Cette action, qui n'intègre pas les compétences obligatoires du Département, entre dans le cadre des aides importantes que le Conseil général apporte à l'enseignement supérieur à Saint-Étienne et Roanne.

MÉDECINE

Le Pôle Santé bientôt à Saint-Priest-en-Jarez

/ Le 3 février, Jean-Jack Queyranne, Président du Conseil régional de Rhône-Alpes, et Bernard Bonne, Président du Conseil général, ont visité le chantier du futur Pôle Santé.

Prévention, ingénierie et santé. Le futur Pôle Santé, situé à proximité du CHU de Saint-Étienne Hôpital Nord, a pour objectif d'accompagner l'individu tout au long de sa vie. Ce nouvel ensemble de 14 000 m² rassemblera la faculté de médecine, le Centre ingénierie et santé de l'École des Mines, l'Institut régional de médecine et d'ingénierie du sport ainsi que le Centre Hygée. Débutés fin 2012, les travaux devraient s'achever avant la fin de l'année 2014. Le Conseil général de la Loire, partenaire de l'opération, investit 11 millions d'euros en faveur de ce projet dont le coût total s'élève à 60 millions d'euros.

EMPLOI

Rendez-vous le 24 avril à Montbrison

Vous recherchez un emploi, une formation, des informations pour votre vie professionnelle ? Le Conseil général vous invite à participer aux Rendez-vous de l'offre d'emploi, le 24 avril salle Guy Poirieux à Montbrison. Ouverte à tous, cette journée met en relation recruteurs et demandeurs d'emploi, tous secteurs confondus. Les partenaires du Conseil général sont également présents afin de vous apporter les informations nécessaires pour mener à bien votre vie professionnelle : métiers, opportunités de carrière, formation, orientation, aides à la reprise d'activité et à la création d'entreprises... Pensez à vous munir de plusieurs exemplaires de votre CV !

Espace Guy Poirieux - Avenue Charles de Gaulle à Montbrison
Entrée libre de 9 h à 17 heures
Plus d'infos sur www.loire.fr/lesrendezvous

SPORT

Un outil internet pour faciliter l'organisation des manifestations sportives

Régime de déclaration, régime d'autorisation, homologation de circuits... Organiser une manifestation sportive est parfois très compliqué et prend énormément de temps aux organisateurs, pour la plupart bénévoles. Pour faciliter leurs démarches, un guichet internet unique a été lancé par la Direction départementale de la cohésion sociale de la Loire, soutenue par la Préfecture de la Loire et en partenariat avec le Conseil général. Accessible à tous, organisateurs comme sportifs, cette plateforme **www.manifestationsportiveloire.fr** met à disposition un calendrier des événements sportifs et l'ensemble des procédures administratives dématérialisées. Elle propose également conseils, documents ressources et services pratiques, ainsi qu'un espace dédié à l'organisation de manifestations sportives éco-responsables. Un outil essentiel pour la Loire, qui, avec près de 193 000* licenciés et 800* événements soumis à un régime administratif, est une terre de sport, source de cohésion sociale.

Plus d'infos : www.manifestationsportiveloire.fr

*chiffres 2011 – Préfecture de la Loire

www.loire.fr
TOUTE L'ACTU DU CONSEIL GÉNÉRAL

En images

27 janvier 2014

Réunion de travail avec les principaux des collèges

Le Président Bernard Bonne et Serge Clément, Directeur académique de la Loire, reçoivent les principaux des 50 collèges publics du département. Un temps d'échange autour des actions mises en place par le Conseil général pour l'année scolaire 2013/2014.

5 février 2014

Reprise des travaux à Saint-Marcellin-en-Forez

Les Vice-Présidents Jean-Paul Defaye et Alain Laurendon font le point sur le chantier du contournement de Saint-Marcellin-en-Forez. Suite au feu vert donné par le Conseil national pour la protection de la nature, les travaux ont repris pour une mise en service prévue courant 2015. Coût de la déviation : 11,8 millions d'euros financés par le Conseil général.

8 février 2014

Remise des prix « Fleurir la Loire »

Le Conseiller général Georges Bonnard, Président du Comité départemental de fleurissement, remet au Coteau les prix du concours départemental des villes et villages fleuris / maisons fleuries « Fleurir la Loire » à 143 communes sur 144 en lice et à 315 particuliers sur 424 inscrits.

4e ÉDITION DES RENDEZ-VOUS CULTURE

Voyage musical en Espagne orientale

Le 17 avril, le Conseil général vous invite à découvrir la musique ancienne espagnole. Avec *Paz, Salam et Shalom,* Canticum Novum vous propose un voyage musical hors du temps, du 13e siècle à aujourd'hui, entremêlant influences chrétiennes, juives et arabes. Emprunt d'un mysticisme ardent et baroque où se toisent exubérance et austérité, l'Espagne est riche de l'union du monde chrétien occidental avec un Orient marqué d'une double hérédité juive et mauresque. Cette rencontre pleine de magie, mêlant musique séfarade, arabe et du royaume de Tolède, se révèle étonnamment vivante après 800 ans de partage, d'une énergie exaltante, témoignage de diversité et de tolérance.
Installé de manière permanente à Saint-Étienne, Canticum Novum donne de nombreux concerts en France et à l'étranger. Il collabore régulièrement avec d'autres ensembles comme les Folies Françoises ou les solistes des Musiciens du Louvre Grenoble. Depuis 2009, Canticum Novum assure la direction du festival de musique ancienne « Festin Musical ».
Rendez-vous à 18h30 à l'Hôtel du Département. Réservation par téléphone au 04 77 48 42 04, sur www.loire.fr/rdvculture ou sur votre mobile en utilisant le flashcode ci-joint. Attention, le nombre de places est limité.

INSERTION

Mangez bio, local et solidaire !

Situé sur les hauteurs de Rive-de-Gier, le Jardin de Valériane produit des légumes et des œufs bio commercialisés sous forme de panier hebdomadaire. Une petite activité agricole pas tout à fait comme les autres : elle permet à des personnes qui rencontrent des difficultés d'insertion de reprendre une activité professionnelle, en exerçant le métier de jardinier. En vous abonnant aux paniers, vous bénéficiez de légumes frais, sains, de saison, tout en permettant à des personnes de travailler et reconstruire un projet professionnel. Une fois par semaine, vous récupérez votre panier à Saint-Étienne, Rive-de-Gier, La Grand'Croix ou Saint-Chamond. Le Jardin de Valériane fait partie du Réseau national des Jardins de Cocagne, qui propose une insertion par les jardins maraîchers biologiques. Dans toute la France, on compte pas moins de 120 jardins, 4 000 jardiniers, 20 000 familles adhérentes, 700 encadrants et 1 500 bénévoles. Dans la Loire, le réseau Cocagne, soutenu par le Conseil général, compte quatre jardins : Le Jardin d'Astrée à Boën, Les Jardins de Cocagne de Roanne, Les Jardins d'Oasis à Saint-Just-Saint-Rambert et Le Jardin de Valériane à Rive-de-Gier.
Vous souhaitez vous abonner aux paniers hebdomadaires ?
Le Jardin de Valériane : http://lejardindevaleriane.jimdo.com
Tél. : 04 77 56 88 63
Le réseau Cocagne : www.reseaucocagne.asso.fr

ENSEIGNEMENT

La Maîtrise du Conseil général vous ouvre ses portes

Votre enfant est passionné de musique et chant ? Le 29 mars prochain, venez découvrir la Maîtrise du Conseil général de la Loire. Près de 150 élèves, de la 6e à la terminale, suivent, grâce à un aménagement d'horaires avec le collège Mario Meunier et le lycée Beauregard, un enseignement musical complet dans les locaux du Centre Musical Pierre Boulez à Montbrison.
Chant choral, technique vocale, accompagnement au clavier, écriture musicale, direction de chœur, expression théâtrale… Pour participer à cette expérience collective, renvoyez la fiche candidature jointe à la plaquette de présentation de la Maîtrise (téléchargeable sur **www.loire.fr**) avant le 3 avril. Les auditions auront lieu les 12 et 13 avril prochains.
Journée portes ouvertes le 29 mars
10h30 : départ de la visite du collège Mario Meunier
14 h : départ de la visite du Centre musical Pierre Boulez
Plus d'infos : 04 77 58 60 26 – maitrisedelaloire@cg42.fr
www.loire.fr/maitrise

HONORARIAT

Une première dans l'histoire ligérienne

Le 10 février, Bernard Bonne, Président du Conseil général et Fabienne Buccio, Préfète de la Loire, ont présidé la première cérémonie d'honorariat jamais organisée dans le Département de la Loire. L'honorariat est décerné à tout conseiller général ayant effectué trois mandats complets, soit 18 ans. La cérémonie s'est déroulée en présence de nombreux anciens et actuels conseillers généraux. Bernard Bonne a salué le Conseil général qui permet « *la conjonction des idées des uns et des autres* », tandis que Fabienne Buccio a évoqué « *un symbole républicain majeur* ».

/ Jean-Claude Bertrand, Conseiller général, et Bernard Bonne.

/ Jean-Baptiste Giraud, Conseiller général honoraire.

/ De gauche à droite : Bruno Vennin, François Rochebloine, Bernard Fournier, Jean-Paul Chazalon (représente son père André Chazalon), Paul Salen, Fabienne Buccio, Bernard Bonne, Jean-Baptiste Giraud, Maurice-Antoine Limonne, Henri Bayard, Paul Chomat, Philippe Macke, Régis Jacquis.

SPORT

ASSE et Chorale : gagnez vos places pour assister à un match

Le Conseil général, partenaire de la Chorale de Roanne et de l'AS Saint-Étienne, vous offre la possibilité d'assister à une rencontre au stade Geoffroy Guichard ou à la Halle André Vacheresse. Cent places sont mises en jeu pour chacune des deux rencontres.

Le 29 mars : Chorale de Roanne – Orléans Loiret Basket

Pour remporter votre place, écoutez Activ'Radio et connectez-vous sur www.loire.fr, du 24 au 28 mars.

Le 4 mai : ASSE – Montpellier Hérault SC

Pour remporter votre place, écoutez Radio Scoop et connectez-vous sur www.loire.fr, du 28 avril au 2 mai.

Plus d'infos : www.loire.fr

ARCHIVES DÉPARTEMENTALES

Initiez-vous à la recherche historique et généalogique

Vous souhaitez faire des recherches sur votre famille, votre village... Pour vous aider, le Conseil général vous propose des ateliers d'initiation à la recherche aux Archives départementales de la Loire.

***Le cadastre :* les 17, 18 et 19 mars**

Depuis le 19e siècle, le cadastre est une administration fiscale qui a produit plans et matrices afin d'identifier, recenser et répartir équitablement l'impôt sur les biens fonciers. Entre permanences et évolutions, la consultation de ces registres est souvent compliquée. Cet atelier propose de dresser un historique du cadastre et de compulser tous les types de registres qui en émanent à partir de cas pratiques.

***Faire l'histoire d'une maison :* les 11, 14 et 15 avril**

Une maison est un lieu de souvenir auquel on reste attaché. Certaines offrent davantage de documents que d'autres, selon la date de construction ou la fonction initiale. Cet atelier est conçu comme une présentation des sources afin de pouvoir reconstituer l'histoire d'une maison. Un cas pratique à partir de l'étude d'une minute notariale illustrera cette généalogie immobilière.

Ateliers ouverts à tous et gratuits. Attention, le nombre de places est limité. Inscription obligatoire auprès des Archives départementales de la Loire. Tél. : 04 77 93 58 79 – archives@cg42.fr

Plus d'infos : www.loire.fr/archive

ENVIRONNEMENT

La Loire adopte son plan climat énergie

/ Vue de l'immeuble du 20-22 rue Balaÿ à Saint-Étienne après rénovation (image de synthèse).

© Cabinet Rivat

Fin 2013, la Loire s'est dotée d'un plan climat énergie territorial (PCET). Pour le Président Bernard Bonne et Jean Gilbert, Conseiller général délégué, cet outil doit permettre de réduire l'impact carbone du Département. Ce plan quinquennal va combattre le dérèglement climatique par un ensemble de mesures.

Le PCET de la Loire comporte 38 actions, de la mobilité à la défense de l'agriculture en passant par l'isolation des bâtiments. L'action 21 vise à développer la pratique du covoiturage dans la Loire. Cette alternative à l'automobile à passager unique est susceptible de réduire les embouteillages et les gaz d'échappement. Après enquête auprès des usagers, un schéma départemental de covoiturage a été élaboré. Il prévoit la mise en place d'une plateforme de mise en relation de covoiturage. Une autre action vise à faciliter l'usage du vélo.

Des bâtiments exemplaires

Outre l'Hôtel du Département à Saint-Étienne, le Conseil général possède ou loue plusieurs immeubles qui abritent divers services sur tout le territoire. Le PCET prévoit des travaux d'économie d'éclairage, d'isolation, de rénovation énergétique, de changement de chauffage, de pose de panneaux solaires…

Un de ces chantiers concerne l'immeuble des 20-22 rue Balaÿ en plein cœur de Saint-Étienne. Ce bâtiment des années 1960 abrite plusieurs services et quelques 250 agents. Sa façade légère en structure métallique avec des fenêtres coulissantes en aluminium, son isolation symbolique sont typiques des années 1960. Le cabinet stéphanois d'architectes Rivat doit concilier *« confort d'été et confort d'hiver »* à travers les travaux qui vont débuter dans quelques semaines, après consultation des entreprises, pour s'achever en fin d'année.

Pour Serge Soliveres, directeur du patrimoine au Conseil général, *« il importe essentiellement de limiter la consommation énergétique. Cet immeuble doit passer de la classe E à la classe B. »* Pour obtenir cette performance, la vieille chaufferie au gaz va être remplacée par un chauffage gaz à condensation. Une ventilation à double flux va être installée avec une surventilation de nuit en été. Pour l'étanchéité des toitures, on va remplacer les gravillons par des végétaux. Les fenêtres seront changées, bureau par bureau, pour perturber le moins possible le personnel. Pour les fortes chaleurs estivales, des pare-soleil seront installés en façade.Essentiellement énergétique, ce chantier permettra d'embellir un bâtiment qui a mal vieilli. Ses trois faces seront traitées et permettront aux Stéphanois et visiteurs d'identifier un immeuble emblématique de la gouvernance départementale. Ce chantier va générer de l'activité pour nos entreprises du bâtiment. Une illustration de la complémentarité entre économie et écologie. Loin d'être inconciliables, ces deux notions s'additionnent dans une même dynamique de préservation de l'emploi et du cadre de vie. ■

Patrick Françon

PLUS D'INFOS
www.loire.fr/pcet

CULTURE

L'Ensemble instrumental du Roannais défend la musique vivante

Des musiciens et des enseignants ont fondé en 2008 l'Ensemble instrumental du Roannais (EIR). Ce mini-orchestre symphonique de 15 à 20 instrumentistes, spécialisé dans la musique classique des 18e, 19e et 20e siècles, se produit dans la Loire et ses départements limitrophes.

La vitalité d'un territoire se mesure aussi à sa vie culturelle. Outre les festivals et les principales institutions culturelles, le département est riche de petites formations théâtrales ou musicales. Flûtiste et enseignant, Frédéric Vassel est le directeur musical de l'Ensemble instrumental du Roannais dont la vocation est de diffuser la musique classique auprès des publics roannais et ligériens les plus variés.

Des centres sociaux aux chœurs d'église

C'est sans doute parce qu'il est en partie composé d'enseignants que l'orchestre met en avant sa vocation pédagogique. Loin de tout élitisme, l'EIR se produit dans des centres sociaux, des écoles de musique, des collèges. Ces concerts pédagogiques sont adaptés à l'auditoire. On ne propose pas le même morceau à des enfants de maternelle et à des lycéens qu'à des harmonies ou des chorales. L'orchestre se produit aussi bien devant des détenus que devant des publics de mélomanes. Soutenu par le Conseil général depuis 2011, l'Ensemble a été en résidence d'artistes à Pommiers et s'est produit dans le cadre de L'Estival de la Bâtie. ■

Patrick Françon

PLUS D'INFOS
www.ensemble-instrumental-du-roannais.fr

ÉCONOMIE

Le Département partenaire du salon Bois-Énergie

Le salon international Bois-Énergie est une biennale. Cette manifestation qui attire plus de 350 exposants se tiendra pour la troisième fois, du 13 au 16 mars, au Parc des expositions de Saint-Étienne.

L'objectif européen pour les énergies renouvelables prévoit une réduction de 40 % des gaz à effet de serre d'ici 2030. La France et la Loire, par leur patrimoine forestier, peuvent jouer un rôle majeur grâce à leur importante filière bois-énergie. Cette filière englobe plusieurs secteurs économiques allant de l'exploitation forestière à la production de différents combustibles bois jusqu'à la production de l'énergie finale à travers des chaufferies bois collectives pour des groupes d'habitations, des entreprises, des équipements sportifs ou culturels. En 2012, le salon Bois-Énergie avait attiré à Saint-Étienne 11 000 visiteurs et 357 exposants de 19 nationalités différentes.

Grand public et professionnels

Si le salon est réservé aux professionnels les 13 et 14 mars avec des conférences, des démonstrations de matériel, des ateliers, les deux journées suivantes accueilleront le grand public. Celui-ci trouvera sur un espace unique plus de 700 appareils de chauffage au bois, poêles ou cheminées, classiques ou design. Le Conseil général sera présent à travers un stand de 36 m² qui valorisera nos richesses sylvicoles et le bois comme richesse énergétique. Notre département ne compte pas moins de 900 entreprises spécialisées employant 9 000 salariés et un réseau d'organismes publics ou privés comme le SIEL, ALEC42... ■

Patrick Françon

CÔTE ROANNAISE

Un anniversaire sous le signe du vin

Ils n'ont pas à rougir face à leurs voisins français : les produits de la vigne occupent une place de choix dans le patrimoine culinaire ligérien. Une AOC reconnaît les qualités des cépages roannais depuis 20 ans. Un événement que les producteurs ont décidé de marquer en éditant un livre.

/ Le Conseil général soutient la parution de l'ouvrage *La Côte Roannaise s'invite à table, des vignerons aux racines de la Loire* à travers le Programme intégré de développement agricole (PIDA) Vins Forez Roannais Urfé 2012-2016.

C'était le 14 février 1994. L'AOC Côte roannaise voyait le jour. Comme Philippe Vial, son président, ils sont une trentaine de vignerons à produire ce vin... et pas peu fiers de souffler ses 20 bougies. « *On a voulu valoriser l'appellation avec un livre qui fait (re)découvrir la Côte roannaise en associant gastronomie et produits roannais. Il peut intéresser les personnes qui aiment la viticulture ou l'agriculture mais nous souhaitons attirer des gens de différents horizons.* » Cet anniversaire est aussi l'occasion de mettre en avant les producteurs de vin. « *On montre notre terroir, notre façon de travailler, on explique notre métier.* »

Une nouvelle génération de vignerons

Autrefois caractérisée par une forte attache agricole, la profession n'est plus uniquement constituée de fils de vignerons et a beaucoup évolué. « *Notre génération est assez jeune et apporte des idées nouvelles, des façons de travailler plus performantes, tournées vers l'avenir, avec un respect du végétal et du terroir qui permettent d'offrir une palette de vins diversifiée.* » Philippe Vial se veut donc plutôt confiant tout en gardant une relative prudence. « *On est dans des petits vignobles et nos exploitations peuvent connaître une certaine fragilité mais le développement commercial va les renforcer.* » Prochain défi à relever : la succession. « *Des vignerons arrivent à l'âge de la retraite. Il faut réfléchir à des moyens d'attirer d'autres jeunes sur les exploitations.* » L'un d'eux s'est dernièrement fait remarquer : Romain Paire, 31 ans, vient d'être élu « Découverte de l'année » par *La Revue du Vin de France*. ■

Émilie Couturier

UN HÉRITAGE DE PLUSIEURS SIÈCLES

Si l'AOC Côte roannaise date de 1994, ce vignoble est bien plus ancien. Il aurait été constitué dès le 8e siècle et se serait développé au 10e siècle avec les Bénédictins, puis au 17e siècle, l'accroissement de la navigation fluviale facilitant son transport vers la capitale. La dénomination de Côte roannaise est apparue au 17e siècle et s'est démocratisée durant la seconde moitié du 20e siècle. Elle regroupe plusieurs anciennes appellations : Côte de Renaison, Côte d'Ambierle et Côte de Saint-André.

PLUS D'INFOS
www.cote-roannaise.fr

LE SAVIEZ-VOUS ?

Les 170 hectares de l'AOC Côte roannaise sont principalement constitués de cépage Gamay. Les sols granitiques, l'ensoleillement mais aussi le climat parfois rude donnent des vins rouges *« gourmands, friands et assez souples. Ce terroir permet à la fois de faire du fruit et d'aller vers des produits plus complexes. »* Les rosés sont relativement fruités avec *« des bouches minérales mais relativement souples et douces. Légers, ils se consomment à l'apéritif ou avec des entrées. »*

SPORT

Quand le sport crée de l'emploi

La Loire compte près de 200 000 licenciés, soit environ un quart de la population ligérienne. Ces sportifs ont besoin d'être encadrés dans leur pratique. Depuis 1992, l'association Loire Profession Sport (LPS) assiste les clubs sportifs dans le recrutement et la gestion d'éducateurs et d'animateurs.

L'emploi et le sport sont deux thématiques pour lesquelles le Conseil général s'engage, et organise trois fois par an des Rendez-vous de l'offre d'emploi. Le secteur associatif est présent et notamment LPS et son directeur Fabien Roche. Ce manager d'entreprise sportive se veut un facilitateur : « *Nous aidons les gens à mettre le pied à l'étrier en étant l'interlocuteur unique entre l'association sportive et son futur salarié.* » LPS est logée par le Conseil général à la Maison départementale des sports.
Intervenant « *du projet jusqu'à la concrétisation* », LPS édite les bulletins de paie, gère les congés payés et la relation avec l'URSSAF, recherche les aides à l'emploi… Sous la présidence de Jacques Eloi, également patron du Comité départemental olympique et sportif, LPS administre 350 emplois, dont 80 % en CDI, dans tout le département. Certains emplois sont mutualisés. « *Un prof de judo peut intervenir dans deux ou trois clubs. Un autre animateur peut accompagner la pratique sportive de la crèche à la fédération de personnes âgées, de six mois à 90 ans.* »

Au service du sport

Chantal Lejon est secrétaire du club « le Coteau basket ». Ancienne joueuse, cette bénévole supervise le travail des deux salariés de cette association de 230 licenciés, garçons et filles. Les deux agents, en emploi aidé, ont des contrats différents. Pour cette responsable, « *c'est un grand bonheur de travailler avec LPS. Ils s'occupent des fiches de paie et sont de bon conseil* ». Le club s'occupe du recrutement des salariés et du suivi de leur vie professionnelle. Un ex-entraîneur travaille dans une association lyonnaise et un autre dans une mairie.
À Saint-Étienne, Éric Fleury, titulaire d'un brevet d'État « sport pour tous » travaille pour plusieurs associations et clubs privés. En crèche, Éric développe la motricité des bambins. Il intervient aussi dans des clubs et des écoles avec une spécialité « art du cirque » ainsi qu'auprès d'adultes. « *Je fais du fitness avec des seniors et des handicapés.* » Pour ce salarié multi-employeurs, LPS permet d'avoir des contrats avec plusieurs parties. « *Ils sont très adaptables même à une situation atypique comme la mienne !* » ■

Patrick Françon

PLUS D'INFOS

Une plateforme opérationnelle
Loire Profession Sport est installée à la Maison départementale des sports, 4 rue des Trois-Meules 42012 Saint-Étienne cedex 2.
Tél. : 04 77 59 56 12
www.professionsport42.com

/ **Éric Fleury anime une séance de gymnastique senior dans l'Ondaine.**

Christian Brodhag, vision d'un éco-concepteur

Plus qu'un effet de mode, c'est devenu presque un devoir. Initiée dans les années 1990, l'éco-conception est une façon d'innover en s'appuyant sur une analyse environnementale. Présidé par Christian Brodhag, Directeur de recherche à l'École des Mines, le Pôle national éco-conception à Saint-Étienne rayonne sur le pays. Interview.

Quelle est votre définition de l'éco-conception ?

De l'extraction de la matière première jusqu'à la fin de vie du produit, l'éco-conception étudie tous les impacts environnementaux : effet de serre, pollution, etc.

Depuis quand vous intéressez-vous à l'environnement ?

C'est un engagement que j'ai pris très jeune et qui est même devenu politique. Délégué interministériel au développement durable de 2004 à 2008, je suis totalement impliqué. L'éco-conception est un moyen de concrétiser et d'intégrer l'environnement tout en créant de la valeur. Véritable union économique, sociale et environnementale, ce concept me convient parfaitement.

/ Soutenu par le Conseil général, le 3e colloque international de l'éco-conception se tiendra le 17 avril à la Cité du design de Saint-Étienne. *« Excellent cadre d'échanges ! Certaines éco-conceptions se révèlent éco-design… »*, se réjouit Christian Brodhag.

Comment fonctionne le pôle national ?

Créé sous l'impulsion de la Chambre de commerce et d'industrie en 2001 à Saint-Étienne avec le soutien du Conseil général et de l'ADEME, il pilote une cinquantaine de relais en France et à l'étranger (Canada, Belgique, Mexique, Colombie…). Cinq personnes animent ce réseau d'experts qui sensibilisent, accompagnent les entreprises et développent des outils pour intégrer l'éco-conception.

Quelle est sa mission ?

Au service du tissu économique, le pôle fait la promotion et la diffusion des meilleures pratiques en développement de produit ou service intégrant les aspects environnementaux. Il se résume par « produit-service ». Ainsi, une PME a « éco-conçu » des haltères pour le fitness. À l'origine expédiés de Chine, lourds, avec des barreaux en acier, ils ont été repensés sous une forme creuse, en plastique et donc plus légers pour le transport. La partie creuse est remplie d'eau sur place. « Made in France », ce concept est économique, environnemental et qui plus est « design »!

L'éco-conception est-elle un facteur de compétitivité ?

Les PME-PMI qui ont intégré l'éco-conception ont vu leurs ventes augmenter. Nous venons de publier une étude internationale pilotée par le Pôle sur le retour économique de l'éco-conception. Il y a une variété de retours grâce à une meilleure efficacité, un meilleur usage des ressources… Mais le meilleur retour c'est quand cette écoconception reconsidère le produit ou le service. L'éco-conception est alors un moteur d'éco-innovation et de création de valeur.

La Loire est-elle à la pointe dans ce domaine ?

En matière d'éco-conception, nous possédons une grande force. En relation avec l'international, la Loire sert le territoire et assure le rayonnement français. Nous sommes les premiers à avoir une telle influence ! Sans jeu de mots, la Loire est à la base de « l'écosystème ».

L'éco-conception s'exporte-t-elle bien ?

Cette innovation intéresse de nombreux pays, notamment du point de vue climatique. Préoccupée par une pollution galopante, la Chine s'y penche sérieusement. Les pays pauvres l'approchent également. Selon la contrée, les problématiques diffèrent. Un Tunisien a conçu « l'irrigation sur la racine » pour les pays arides, reposant sur un stockage d'eau par la racine.

En conclusion ?

Curieusement, nous avons plus de contacts avec la Chine qu'avec Lyon… la reconnaissance régionale n'est pas au rendez-vous.

Propos recueillis par Peggy Chabanole

Quand la Loire conjugue agriculture et proximité

Isabelle Bonnard, agricultrice dans le Pilat et présidente de l'association départementale de tourisme rural.

La Loire est un grand territoire agricole avec des producteurs laitiers et des éleveurs bovins. Sans oublier la vigne, la forêt, le tourisme rural. Ce dossier nous emmène à la rencontre d'agriculteurs ligériens proches des attentes des citadins. Pour découvrir une agriculture de proximité vivante et innovante.

L'agriculture ligérienne au plus

Si son passé industriel est reconnu, la Loire n'en demeure pas moins une terre d'agriculture : 53 % de so aujourd'hui se diversifier et pallier ainsi les difficultés économiques que peut rencontrer leur secteur. Un seul n

Bien manger. Connaître la provenance de ce qu'on a dans notre assiette. De plus en plus, les consommateurs, déçus par certains modes de distribution et inquiets face aux derniers scandales sanitaires, reviennent aux productions locales. Acheter près de chez soi, c'est avoir la garantie de l'origine des produits, et s'assurer de leur qualité. Conscients de ce potentiel à exploiter, les agriculteurs, soutenus notamment par le Conseil général et la Chambre d'agriculture, multiplient les initiatives pour favoriser cette agriculture de proximité : vente à la ferme, coopératives, marchés de producteurs, paniers à emporter... Un nouveau mode de vente, sans intermédiaire, qui séduit de plus en plus.

Retour aux sources

D'autant que la Loire offre de nombreux produits de qualité. En tête, le lait et la viande bovine, qui sont les deux plus grosses productions ligériennes. À ceux-ci s'ajoutent des produits reconnus par des labels nationaux, tels que les AOC, les AOP, Label rouge... Ajoutons que 130 producteurs fermiers adhèrent au Comité des produits fermiers et s'engagent ainsi dans une démarche de qualité et de savoir-faire. Petit à petit, les exploitants s'ouvrent à la culture biologique, souvent recherchée par des consommateurs avertis. Pour encourager les producteurs à aller encore plus loin, le Conseil général organise depuis dix ans le concours des produits fermiers. L'occasion pour les producteurs d'innover, de proposer des productions originales et de les valoriser. Un bon tremplin !

Forts de ce besoin de « retour aux sources » qui prend de l'ampleur depuis quelques années, de nombreux agriculteurs ligériens ouvrent leurs exploitations au public. Un tourisme vert qui peut prendre différentes formes : fermes pédagogiques, fermes-auberges, séjours en chambres d'hôtes ou gîtes... Une belle façon de compléter ses revenus, tout en partageant leur savoir-faire. Grâce à son dynamisme, la Loire est le département rhônalpin qui compte le plus d'installations de jeunes agriculteurs : preuve que l'agriculture ligérienne est pleine de ressources !

Sophie Tardy

Des produi

Côte roannaise

Des produits Label rouge :
- Charolais Terroir, Tendre Charolais,
- Porc fermier d'Auvergne,
- Volailles Vert Forez,
- Agneau de l'Adret,
- Vedelou,
- Limousine Blason Prestige.

Côtes

Produits du terroir en Loire

Viande, charcuterie, fruits, légumes, produits laitiers, vins... La Loire regorge de produits du terroir tous meilleurs les uns que les autres ! Pour partir à leur découverte et régaler vos papilles, procurez-vous la carte 2014 des produits du terroir en Loire, éditée par l'Agence de développement et de réservation touristique de la Loire. Et partez à la rencontre de plus de 300 producteurs...

Brochure disponible à l'Espace 42, dans les offices de tourisme, les syndicats d'initiative ou sur www.loiretourisme.com rubrique brochures et téléchargements.

s près de son terroir

on territoire est à vocation agricole. Les producteurs ligériens savent not d'ordre : répondre toujours mieux aux attentes des consommateurs.

ts reconnus pour leur qualité

L'agriculture ligérienne en quelques chiffres

- 5 701 exploitations dont :
  - 247 proposent des produits bio
  - 1/3 pratiquent la vente directe
- 233 552 hectares de surface agricole utile
- 9 100 emplois
- 100 installations par an
- 59 000 vaches laitières
- 70 000 vaches allaitantes

Budget du Conseil général consacré à l'agriculture en 2014 : 4 M€

AOC Toutes les étapes de fabrication sont réalisées selon un savoir-faire reconnu dans une même zone géographique, qui donne ses caractéristiques au produit.

Les conditions de production ou de fabrication ont un niveau de qualité supérieur par rapport aux autres produits similaires.

Raymond Vial,
Président de la Chambre d'agriculture de la Loire

Pourquoi la Loire est-elle le leader régional des installations ?

La Loire a fait de l'installation des agriculteurs sa priorité numéro 1. Beaucoup d'actions sont conduites. Nous repérons les cédants et les mettons en relation avec des repreneurs potentiels. Avec 35 % d'installations hors cadre familial, et souvent des gens non issus du milieu agricole, la Loire est atypique. Outre des moyens financiers, on assure un accompagnement avant et après l'installation.

Hors le lait et la viande bovine, quels sont les autres produits agricoles ligériens ?

Le lait et la viande restent majoritaires mais les productions complémentaires se développent avec des ateliers de transformation et la vente directe. La filière avicole, la viticulture, l'arboriculture vont bien. La Loire est une petite France. On y trouve des horticulteurs, des éleveurs de chevaux, de bisons, de cerfs. Notre agriculture est proche des grands centres urbains.

Quels sont vos axes de coopération avec le Conseil général ?

Il y a la restauration dans les collèges, la politique de l'eau, l'aide à la viticulture, à la fourme de Montbrison, le programme volailler du poulet Vert Forez, les soutiens à l'élevage, une politique foncière intelligente. Dans le cadre de la réforme territoriale, je souhaite que le Département reste une collectivité de proximité et puisse continuer à nous accompagner avec réactivité et pragmatisme.

Propos recueillis par Patrick Françon

Le Conseil général soutient l'agriculture de proximité

En réponse à la demande croissante des consommateurs, de plus en plus d'agriculteurs s'engagent dans une démarche de circuits courts. Pour séduire cette nouvelle clientèle, ils doivent renforcer leur production, mais aussi acquérir des compétences en termes de transformation et de commercialisation de leurs produits. Soutenir les exploitants agricoles, depuis leur installation jusqu'à la vente, est une priorité pour le Département.

/ **Soutien financier pour l'achat de matériel pour les points de vente ou les ateliers de transformation, visite d'experts sur les exploitations... L'aide du Conseil général prend diverses formes.**

La production est la première activité des agriculteurs. Pour enrichir et développer leur savoir-faire, le Conseil général leur propose, tout au long de leur carrière, des formations individuelles ou collectives, assurées notamment par la Chambre d'agriculture de la Loire. Un accompagnement qui peut aller plus loin : lorsqu'un agriculteur veut développer un projet innovant, des techniciens de la Chambre d'agriculture viennent sur son exploitation pour suivre sa réflexion, et ainsi optimiser et sécuriser sa mise en place. Le Conseil général apporte également son soutien financier pour aider les exploitants à investir dans du nouveau matériel, que ce soit pour améliorer les conditions de production et de transformation ou encore réaliser des économies d'énergie. Pour préserver cette activité essentielle à l'équilibre économique de la Loire, le Conseil général s'est engagé dans la création de Périmètres d'Aménagement des espaces agricoles et naturels (PAEN). L'objectif est de protéger les espaces agricoles de l'urbanisation. Le premier a vu le jour en 2011 et a permis à 3 102 hectares dans la vallée du Gier de devenir inconstructibles. Un deuxième PAEN est en cours de constitution dans la région roannaise.

Promouvoir et valoriser la production fermière

Le métier d'agriculteur ne cesse d'évoluer et aujourd'hui, la relation avec le client en est devenue un aspect très important. Pour encourager les jeunes producteurs, le Conseil général a mis en place en 2013 une nouvelle aide financière pour la vente directe de produits fermiers. Vitrines réfrigérées, supports de communication, logiciel de vente en ligne... Des investissements destinés à mettre en valeur les produits, promouvoir le lieu de vente, mettre en place des techniques de commercialisation... en un mot, à professionnaliser leur activité. Valoriser la production fermière est une priorité pour le Conseil général. Parmi ses actions, il développe notamment, en partenariat avec la Chambre d'agriculture, l'approvisionnement des restaurants scolaires en produits locaux. Aujourd'hui, tous les collèges sont engagés dans cette démarche. Les producteurs peuvent ainsi commercialiser leurs produits sans intermédiaire. Les élèves, quant à eux, consomment des aliments sains dont la provenance est clairement identifiée. Une relation gagnant-gagnant ! ■

Sophie Tardy

Frédéric JACQUET, producteur de fruits, Le verger du Forez à Boën

« Nous récoltons et vendons nos fruits, mais nous produisons également de la gelée, du sirop, des confitures, des compotes… Pour cette activité de transformation, nous avons bénéficié d'une aide du Conseil général d'un montant de 2 250 euros. Cela nous a permis d'investir dans du matériel plus performant : coin chauffe en inox, épépineuse, congélateur, stérilisateur, extracteur de jus, chariot… Et ainsi de travailler dans de meilleures conditions. Nous vendons notre production en panier chaque semaine à 130 familles. »

Le Conseil général soutient
l'agriculture de proximité

La Loire, ses fruits et légumes, son lait bio

Quatrième des huit départements rhônalpins, la Loire compte une proportion de 4,82 % d'agriculteurs bio avec une forte poussée entre 2009 et 2012. C'est le lait bio qui cartonne avec les zones du Pilat, du Forez et du Lyonnais.

/ **Maxime Pioteyry produit et vend des légumes bio dans le Gier.**

L'association des producteurs bio de la Loire et du Rhône effectue une quinzaine de diagnostics de conversion par an dans la Loire. Son directeur, Laurent Hillau, en dénombrait trente il y a peu. « *Le Grenelle de l'environnement avait créé une vraie dynamique.* » Depuis, la tendance est à la stabilité et notre département a connu deux printemps pluvieux qui ont douché les ardeurs des vignerons et des arboriculteurs. Avec un tiers de sa surface viticole en bio, le Forez est exemplaire, suivi par le Roannais. Nos maraîchers et nos arboriculteurs de Maclas et des coteaux du Gier sont aussi en pointe. Seuls les céréaliers ligériens traînent un peu les pieds.

Le lait au top

Devant la viande avec Sicarev et ses steaks hachés bio, le lait ligérien bio occupe une place de choix. L'adoption du bio par plusieurs cantines ligériennes dope le marché. La Loire compte trois fabricants de yaourts bio avec Sodiaal dans le Pilat, Biolait et Danone. Les producteurs ligériens travaillent de plus en plus pour les marchés professionnels à l'instar du Forézien Laurent Lachat, membre de la plateforme BIO A PRO utilisée par 80 producteurs. La Loire peut être fière. Le GAEC du Mûrier à Saint-Joseph est la plus grande exploitation bio de la Loire et du Rhône. ■

Patrick Françon

Bientôt dix ans pour le concours des produits fermiers

En 2014, le concours des produits fermiers innovants fêtera ses dix ans sous le parrainage du chef Michel Troisgros et en partenariat avec le Collège Antoine Guichard de Veauche.

C'est en 2005 que le Conseil général de la Loire a créé le concours des produits fermiers innovants pour montrer aux Ligériens le savoir-faire de leurs agriculteurs. Un coup d'œil sur les palmarès des neuf premières éditions montre une prédominance des productions fromagères. Au fil des ans, on a assisté à la naissance du gabi, du pénugrec, de la biquetomme, de la paquerette et de la cabrière… Nos paysans font aussi preuve d'imagination en créant des desserts lactés ou pâtissiers, des escargots en sauce, voire une soupe aux orties ou un condiment de graines de capucine au vinaigre.

Des outils de communication

Si nos producteurs fermiers ont un savoir-faire, il leur manque parfois le faire-savoir. C'est pourquoi le jury composé de conseillers généraux, de restaurateurs, de vétérinaires, d'agriculteurs et de représentants de la Chambre d'agriculture prime les dix lauréats annuels sous forme d'une campagne de communication et de l'édition d'une plaquette promotionnelle. Ce concours permet aux exploitants gagnants de se lancer dans la commercialisation et d'approcher le milieu de la restauration. Cette année, le Conseil général va organiser un événement pour fêter le dixième anniversaire du concours, parrainé pour l'occasion par le

chef étoilé Michel Troisgros. Des actions sont envisagées auprès des collèges, ainsi que l'édition d'un livre de cuisine « made in Loire ». ■

Patrick Françon

PLUS D'INFOS
www.loire.fr/concours

Des circuits sans détours !

Frais, goûteux, locaux, les produits du terroir ont leurs faire-valoir ! À l'heure où les Français réclament plus de sécurité alimentaire, les circuits courts tissent un lien étroit entre producteurs et acheteurs. En vente directe, les produits agricoles « made in près de chez soi » ont la cote.

Les chemins les plus courts sont ceux où le producteur remet directement le produit au consommateur. Marchés locaux, vente à la ferme, points de vente collectifs, vente au panier, Association pour le maintien d'une agriculture paysanne (Amap)... les circuits courts sont une forme de commerce à l'ancienne de plus en plus à la mode.

Du producteur au consommateur

Fruits, légumes, œufs, fromages... des aliments venus directement de l'exploitation qui confortent les clients sur leur qualité. Le consommateur peut se rendre directement dans les points de vente à la ferme dans lesquels il accède au cadre privilégié du producteur. Il peut voir son panier d'osier se garnir de produits de saison grâce aux Amap et ventes au panier. Avec les Amap, le client s'engage sur la durée et de façon solidaire à acheter un panier à un producteur dans une démarche de production durable. Si l'acheteur réclame plus de choix, les points de vente collectifs tenus et gérés par des groupes de producteurs sont ce qu'il lui faut. Le marché est, quant à lui, un lieu d'échanges très développé dans la Loire. De plus en plus de grandes enseignes de distribution s'intéressent aussi aux produits locaux dont la présence en magasin ne cesse de croître. Pour ceux qui utilisent le train, fruits et légumes poussent aussi dans les gares ! À Saint-Étienne/Châteaucreux, les paniers fraîcheurs sont « en service » depuis l'accord passé en 2013 entre la SNCF Rhône-Alpes et l'association de producteurs de « La ferme du quartier ». Après un partenariat lancé la même année entre la SNCF et l'Amap, la gare de Firminy a également trouvé son public. C'est par le biais de ces circuits courts que les acheteurs consomment « responsable » et contribuent au développement d'une agriculture durable et de qualité. Les circuits courts créent un lien entre territoire, client et produit. En renforçant le caractère non délocalisable de la production locale, ils maintiennent l'agriculture dans l'économie ligérienne.

Dix producteurs et un magasin

Aux Fermes du Forez à Saint-Priest-en-Jarez, vous n'avez que l'embarras du choix ! Viandes, fromages, lentilles, soupes maraîchères, escargots, vins, glaces, bières, sirops, jus de fruits, fruits et légumes variés... Des produits de qualité venus tout droit d'une dizaine de

Le Conseil général soutient l'agriculture de proximité

producteurs fermiers locaux qui, à tour de rôle, tiennent la permanence du magasin. Sous nos yeux s'étale la richesse de notre terroir. *« Et nos produits ne sont pas plus chers qu'en grande surface ! »*, affirme Yves Bruyas, producteur de viande à Fontanès qui assure ce jour la permanence du commerce. Parmi les consommateurs, entreprises et restaurateurs n'échappent pas à la règle des mets du Forez ! On croise aussi parfois des gourmands de passage ou des curieux qui repartent rarement les mains vides. Ici, les produits suivent les lois de la nature : *« Par exemple, si ce n'est pas la saison des tomates, le consommateur n'en trouvera pas chez nous. »* Ce point de vente collectif permet un contact direct avec les acheteurs. *« Ils aiment être conseillés et rassurés. Souvent, ils nous demandent comment nous élevons nos bêtes. »* Dans la boutique des saveurs locales règne un rapport de confiance.

Au pays des abeilles

À Roche-la-Molière, plongez dans un nectar de douceur… C'est en 1991 que Gilles Deshors se lance dans la vente directe. Aujourd'hui, sa ferme, la Miellerie des Gorges de la Loire, compte 800 ruches à son actif dont 20 réservées à la gelée royale. *« La vente directe permet d'être plus proche du client qui nous confie ses préférences. Nous avons ainsi le privilège de connaître ce qui peut plaire aux consommateurs en général »*, explique l'apiculteur à la clientèle fidèle. De la ruche à la mise en pot, cette exploitation apicole entièrement biologique propose 27 sortes de miel. Pour assurer une telle variété, les abeilles rouchonnes voyagent dans le sud-est de la France suivant les saisons. *« Nous pratiquons le métier le plus tributaire de la météorologie ! »* Mais aussi de la géographie… Le miel d'acacia se fait dans l'Isère, le miel de lavande dans la Drôme, le miel de châtaignier en Ardèche, etc.

À la ferme de Roche-la-Molière, vous trouverez aussi d'autres produits de la ruche : gelées royales, pain d'épices moelleux, confiseries, bougies ou crème de beauté… *« Nous travaillons notamment avec la société ligérienne d'huiles essentielles Abiessence, pour créer des produits originaux totalement locaux ! »*, détaille Gilles Deshors. Bien que sa notoriété se soit basée sur le bouche-à-oreille, la miellerie de Roche-la-Molière est reconnue jusqu'au Japon ! Et pour les apiculteurs en herbe, elle propose depuis cette année une journée de formation…
À vos ruches ! ■

Peggy Chabanole

PLUS D'INFOS
www.loire.fr/circuitscourts

PAROLE DE CONSOMMATEUR
Philippe, 41 ans, client au point de vente collectif des Fermes du Forez à Saint-Priest-en-Jarez

« J'aime particulièrement leur saucisson ! Plus généralement, j'apprécie de pouvoir trouver des produits frais et de saison juste à côté de chez moi. Ça fait travailler les producteurs, c'est bien pour l'environnement… et c'est bon. »

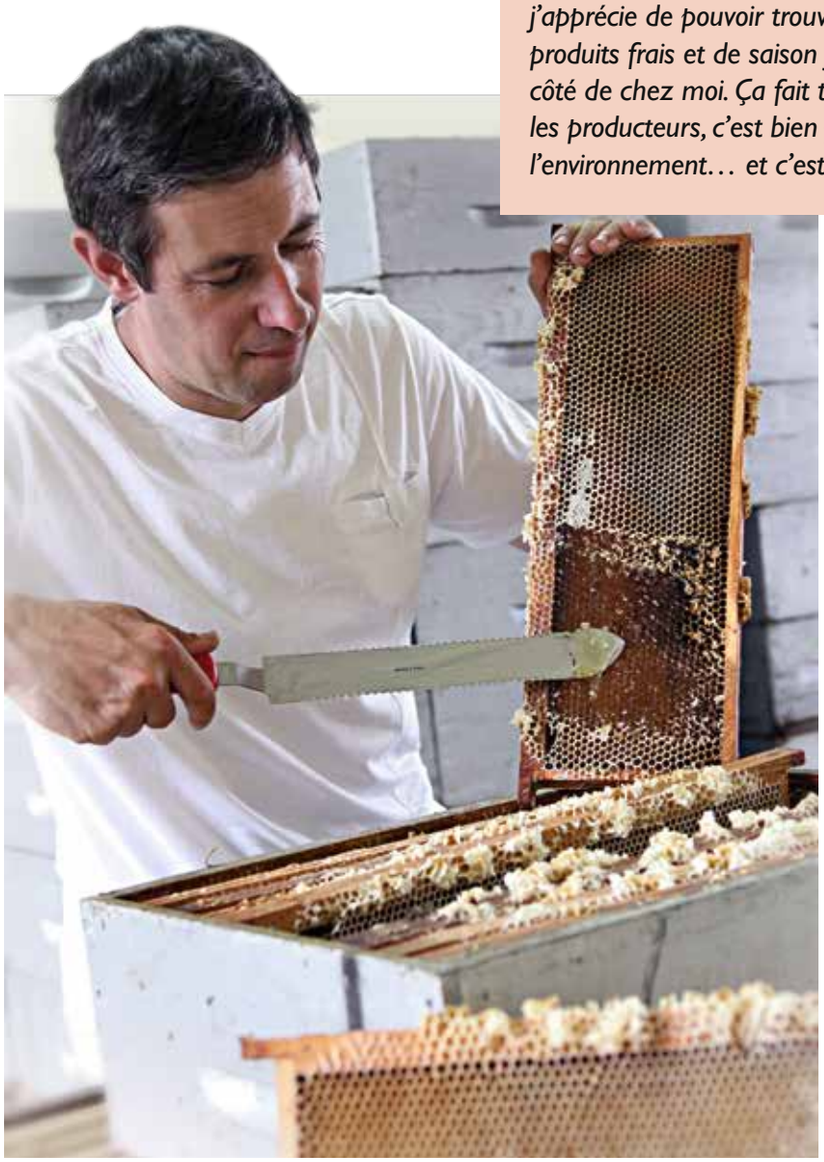

/ Agréée ferme pédagogique, la Miellerie des Gorges de la Loire propose plusieurs formules de visites et de découverte du monde des abeilles.

La Loire, terre de tourisme vert

Ils viennent surtout des départements limitrophes. Dans la Loire, les touristes plébiscitent les chambres d'hôtes, les gîtes ruraux, le camping à la ferme. En 2014, le tourisme apparaît comme un complément aux activités agricoles.

Si la Loire touristique compte peu de palaces, elle est en revanche riche de plus de 300 gîtes ruraux harmonieusement répartis sur l'ensemble du territoire. Le département compte de nombreuses chambres d'hôtes où le vacancier est reçu « comme à la maison. » On dénombre aussi des gîtes de groupe pour les fêtes de famille. La Loire possède également huit gîtes pour enfants qui accueillent des bambins pour des activités de plein air. Il y a en outre quelques campings à la ferme labellisés Pré vert, des aires de camping-cars, un village de cabanons à Jas. À Palogneux, on peut se loger en roulotte.

Deux grands labels

Isabelle Bonnard préside depuis quelques mois l'association départementale de tourisme rural qui chapeaute les marques Gîtes de France et Bienvenue à la ferme. Cette ancienne journaliste normande, passionnée de cuisine, épouse d'un agriculteur du Pilat, a ouvert son auberge La Poule rousse à Chavas dans une exploitation à cheval sur Doizieux et la Terrasse-sur-Dorlay. Cette ferme-auberge est ouverte à l'année. Les sept associés de l'exploitation ont aussi aménagé deux gîtes dans un ancien hangar à Moulin Payre. La famille pratique la vente directe de volailles à la ferme et dans les magasins fermiers de Saint-Chamond et Saint-Paul-en-Jarez. Isabelle, qui recherchait une activité compatible avec la vie familiale, a créé son propre emploi. Pour elle, *« les gîtes permettent d'entretenir le patrimoine familial et les chambres d'hôtes apportent un complément de revenu »*. Le Conseil général accompagne certains projets.

Tourisme et pédagogie

La diversification, c'est l'affaire d'Amandine Raquin et de son frère Olivier à La Ferme aux biches à Commelle-Vernay.

/ Françoise Martin gère une des dix fermes pédagogiques de la Loire, celle des Petits Chênes à Saint-Victor-sur-Loire.

Dans cette exploitation successivement vouée à la production laitière et au Charolais, on élève aujourd'hui des biches et on pratique l'agriculture biologique, la vente sur place. Un restaurant fonctionne à l'année et le domaine possède neuf couchages en chambres d'hôtes et gîtes. Les élèves de deux lycées agricoles du Roannais viennent régulièrement visiter la ferme.
On compte une dizaine de fermes pédagogiques dans le département. Françoise Martin gère Les Petits Chênes à Saint-Victor-sur-Loire. Sauf en hiver où elle se déplace dans les établissements pour parler de production et d'origine des produits, Françoise reçoit régulièrement des classes dans son préau aménagé. Pour elle aussi, cette activité constitue un revenu complémentaire et un vrai plaisir intellectuel. En tourisme aussi, le *made in* Loire a une belle carte à jouer. ■

Patrick Françon

SÉCURITÉ

Sapeur-pompier volontaire, pourquoi pas vous ?

A priori, quand on compose le 18 pour un départ d'incendie, un accident de la route ou un incident domestique, on appelle les pompiers... Mais savez-vous que les sapeurs-pompiers qui interviennent, notamment en zone rurale, sont bien souvent des volontaires ? Des hommes et des femmes qui cumulent vie professionnelle et engagement civique.

Méconnu ou tout simplement considéré à tort comme élitiste, l'engagement auprès des sapeurs-pompiers en tant que volontaire stagne. Le volontariat représente pourtant 80 % des effectifs des sapeurs-pompiers en France. Ils sont près de 2300 dans la Loire. Et vous, n'y avez-vous jamais songé ? L'accès est possible dès l'âge de 16 ans et jusqu'à 55 ans pour un premier acte de candidature. On peut même commencer comme jeune sapeur-pompier (JSP) dès 11 ans. Alors pourquoi pas vous ?

Non aux idées reçues

S'il n'est pas nécessaire d'être un athlète de haut niveau pour devenir sapeur-pompier volontaire, votre condition physique sera néanmoins testée. Les femmes, bien qu'en minorité (14 %), sont aussi efficaces que les hommes et offrent une complémentarité recherchée dans bon nombre d'interventions. Vous redoutez d'être sans cesse sollicité pour des interventions ? Sachez d'ores et déjà qu'un sapeur-pompier volontaire réalise en moyenne six interventions mensuelles dans la Loire. De plus, les sapeurs-pompiers volontaires ligériens peuvent signaler leur disponibilité et être informés du type d'intervention grâce à un « bip communiquant ».

Valoriser, favoriser et fidéliser

Permettre au sapeur-pompier volontaire d'exercer son métier quasiment normalement fait partie des objectifs du Service départemental d'incendie et de secours de la Loire (SDIS 42). Pour y parvenir, l'organisme met en place des conventions adaptées aux spécificités de l'entreprise privée comme publique. Ces accords permettent à l'employeur de garantir un cadre à l'activité extraprofessionnelle de son salarié et à l'employé de maintenir son niveau de salaire. Il en va de même pour les chefs d'entreprise, agriculteurs, artisans, commerçants ou professions libérales. Par ailleurs, le ministère de l'Intérieur a récemment adopté un plan d'action composé de 25 mesures pour favoriser le volontariat. ■

Catherine Dessagne

/ **Chaque année, plus de 200 jeunes sapeurs-pompiers sont en formation pour une durée de 4 ans. La Loire compte également 553 professionnels dans les 11 casernes urbaines. Au total, il y a 71 casernes réparties dans tout le département.**

PLUS D'INFOS

Contactez la caserne la plus proche de chez vous.
www.sdis42.fr rubrique «devenir SP»

Bernard PHILIBERT,
Vice-président du Conseil général et Président du SDIS 42

« Nous apportons notre soutien au SDIS 42 dès que possible. Nous avons d'ailleurs récemment signé un partenariat avec les services de remplacement pour les exploitants agricoles. Le Conseil général consacre 3,5 % de son budget 2014 à la prévention, au secours et à la sécurité. Ce budget permet notamment de construire ou rénover les casernes départementales. »

MÉDIATHÈQUE DÉPARTEMENTALE

Profession livreur de culture

Vous reprendrez bien une tournée de culture ! Contrairement à leurs homologues municipaux, les bibliobus de la Médiathèque départementale de la Loire (MDL) sont réservés aux bénévoles et salariés des bibliothèques. Un service de desserte qui s'est largement développé en 40 ans, avec des chauffeurs souvent sollicités. Rencontre avec Gilles, « homme à tout faire »...

/ **Gilles Martinon effectue les tournées bibliobus, les livraisons d'expositions, sans oublier l'acheminement des réservations. Dans la Loire, ces navettes sont au nombre de 111 avec des trajets allant de 170 à 230 km.**

EN CHIFFRES

La Médiathèque départementale, c'est :

- **245 communes desservies**
- **441 538 livres, 37 113 DVD et 58 075 CD**
- **180 tournées bibliobus soit 16 252 km**
- **52 003 km pour les navettes de réservations et livraisons**
- **4 bibliobus, 1 musibus, 1 vidéobus et 4 véhicules utilitaires légers**
- **6 véhicules pour les déplacements des agents (accompagnement technique, conseils, ingénierie…)**

Les routes du département, voilà maintenant 33 ans que Gilles Martinon les sillonne en long et en large pour la Médiathèque départementale de la Loire. Et si son métier a évolué depuis 1981, cet amoureux des livres et des gens roule toujours avec le même entrain. Nous le retrouvons à 14 h 15 à la bibliothèque de Saint-Just-en-Bas, une petite commune des Monts du Forez de 326 âmes. Mieux vaut ne pas avoir de retard : l'emploi du temps de Gilles est savamment orchestré et le moindre imprévu risquerait de tout remettre en cause. Car pour les nombreux bénévoles, la culture n'attend pas.

Des coulisses remplies de rayons

Le véhicule de Gilles est sur place depuis déjà une bonne dizaine de minutes. Nous assistons à un curieux échange de caisses bleues. Monique Fayard, bénévole depuis près de vingt ans, nous éclaire. « *Quand les gens nous demandent des livres en particulier, nous les réservons auprès de la MDL et ils arrivent avec la caisse et le chauffeur. Nous en préparons une pour lui avec les livres que nous rendons, notamment ceux réclamés par d'autres bibliothèques du réseau.* » Et ainsi de suite toutes les cinq semaines lors du passage de la navette de réservation. « *Le chauffeur, je le connais bien, c'est lui qui vient pour le bibliobus* », ajoute-t-elle. Outre sa tournée mensuelle, il rend visite à l'équipe deux fois par an avec un bus et y reste une demi-journée. Sa venue est l'occasion de choisir de nouveaux ouvrages pour compléter les collections et ainsi satisfaire les besoins du public. Un plus que de nombreux lecteurs ignorent : pour toutes leurs réservations, ils doivent s'adresser à la bibliothèque de leur commune.

Un réseau à la page

14 h 30. Bref coup d'œil sur l'horaire. Gilles s'apprête à rejoindre Palogneux, l'avant-dernière étape de sa tournée du jour. C'est Lydia Chartan, médiathécaire, qui met au point le calendrier des chauffeurs pour le site de Montbrison. Un sacré casse-tête ! « *Il faut tenir compte des jours fériés, des disponibilités des bénévoles parce que certains travaillent en parallèle. Les contraintes sont nombreuses : plusieurs bibliothèques ne peuvent pas nous recevoir et accueillir le public en même temps…* » Comme ce matin à Bard et Verrières, Gilles se rend donc parfois à la mairie, voire à la boulangerie du village, pour procéder aux échanges de caisses. Alors pour lui, rien ne vaut le contact avec les médiathécaires. « *On ne peut pas refuser des pauses-café de temps en temps. Ils font un travail extraordinaire, je les respecte beaucoup et je m'adapte pour les arranger.* » Depuis l'informatisation du réseau, il fait occasionnellement office de dépanneur en cas d'urgence. « *Donner un coup de main, c'est un peu notre métier aussi. Certains ne savent pas ce qu'est une souris.* » Prochain défi : le développement des prêts de CD et DVD avec des tests en cours sur plusieurs médiathèques du réseau. La progression du numérique n'a pas signé pour autant l'arrêt de mort du papier. En témoignent les réservations : 40 184 ont eu lieu via la MDL en 2013. ■

Émilie Couturier

UNE MÉDIATHÈQUE PEUT EN CACHER UNE AUTRE

La lecture publique va bon train dans la Loire. Après l'ouverture de la médiathèque de Saint-Just-Saint-Rambert en 2013, les travaux de celle de Montbrison viennent de démarrer. Avec un soutien du Conseil général de 500 000 euros, la future médiathèque Loire Forez ouvrira ses portes mi-2015 et permettra une informatisation complète de ce secteur. D'autres réseaux intercommunaux sont en marche, notamment dans le Pilat et le Haut-Forez. De quoi faire le plein de culture !

PLUS D'INFOS
www.loire-mediatheque.fr

/ Monique récupère les livres réservés auprès de la Médiathèque départementale par le biais du portail internet. Aujourd'hui, ce sont des contes pour l'école de la commune.

À LIVRE OUVERT

Colette MODION,
directrice de la MDL
« Les navettes de réservations permettent d'acheminer rapidement les documents demandés par les relais. Pour les communes les plus importantes, on a aussi substitué la desserte de bus par de l'accueil sur place des bénévoles ou salariés. Ils font leurs choix directement dans nos locaux et sont livrés ensuite par nos chauffeurs. Enfin, deux demi-journées par mois sont banalisées pour les échanges partiels lorsque les équipes veulent un petit réassort. »

Nicole FERRY,
responsable de relais
« Je suis très satisfaite du service de la MDL : on y trouve des livres, des formations, des conseils, des expositions et des supports pour nos animations comme les raconte-tapis. Nous doublons nos collections grâce aux bibliobus : le fonds propre de notre bibliothèque est de 400 livres. Notre public est principalement constitué d'enfants et de personnes âgées. Avec le prêt de CD et DVD, nous pourrons toucher les plus jeunes parents. »

Isabelle BEAUGROS,
utilisatrice du réseau
« Je n'ai pas le temps de lire mais je viens au moins une fois par mois pour mes trois enfants. Ce sont de grands lecteurs, surtout la grande, et ils trouvent ici des livres variés. Ma fille de 12 ans aime les documentaires sur les chevaux ; Alexandre apprécie les BD et les romans de la série La Cabane magique. *Le mercredi, il a parfois déjà fini les livres empruntés le lundi avec son école. Quant à Antoine, 6 ans, il regarde les images. »*

Un sacré bagage

Ils ont marqué la Loire de leur empreinte : notre département compte de nombreuses personnalités influentes dans le milieu de la culture. Renaissance, « âge d'or » de la Révolution industrielle, 20e siècle… D'hier à aujourd'hui, découvrez ces hommes et ces femmes dont le talent s'est exprimé bien au-delà des frontières ligériennes. Les connaissez-vous ?

Lóránd HEGYI,

Directeur général du Musée d'Art moderne et contemporain de Saint-Étienne Métropole

Né en Hongrie, cet historien de l'art a dirigé d'importants musées et institutions culturelles en Europe et reste une personnalité forte du milieu artistique européen. Il nous fait partager sa vision de notre département.

Qu'est-ce qui selon vous caractérise la Loire en matière de culture ?

Dans le domaine de la muséologie, elle est beaucoup plus riche qu'on ne l'imagine. Surtout de l'extérieur : on regarde la France comme Paris et la Côte d'Azur et nous sommes un peu entre les deux. Ici, j'observe une forte présence de l'art moderne et du design contemporain ainsi que de nombreux festivals. Saint-Étienne est aujourd'hui un lieu de la culture moderne et contemporaine très important, national et européen.

Qu'a gardé notre département de ses richesses d'hier ?

L'héritage de l'architecture industrielle du 19e siècle, un peu comme dans le bassin allemand de la Ruhr avec une forte concentration d'industries textiles et métallurgiques. Il est beaucoup question du Corbusier et d'architecture moderne… à Saint-Étienne et dans les centres à proximité, j'ai également remarqué une belle architecture urbaine bourgeoise de la fin du 19e siècle et de type art nouveau.

Aujourd'hui, quel sont nos atouts ?

Je perçois plus de créativité au quotidien et une certaine symbiose entre les éléments de la culture : la culture verbale, le théâtre, la littérature, le cinéma, la culture musicale, d'objets, de design, l'architecture, et naturellement l'art plastique, peut-être plus dynamique car moins dépendant des conditions économiques, sociales et écologiques. Il faut une certaine sensibilité pour créer une nouvelle ambiance urbaine et je pense que la conception actuelle du design va dans cette direction. L'évolution ne doit pas seulement être quantitative mais aussi qualitative.

Comment percevez-vous le rayonnement culturel ligérien ?

Il y a une forte reconnaissance du Musée par les professionnels de l'art, aussi bien en France qu'en Europe, Allemagne, Suisse, Italie et même Espagne et je pense que, toutes les forces vives travaillant ensemble, on a pu créer une situation très attractive.

Quelles évolutions voyez-vous pour le futur ?

Un double travail est à mener : développer une offre culturelle à la fois riche et ouverte à tous. Je suis convaincu que tout le monde peut comprendre l'art moderne et contemporain parce qu'il parle des problèmes que les gens rencontrent au quotidien. Pour moi, il est une forme de nécessité anthropologique et culturelle, au même titre que la musique ou d'autres formes d'expression.

Propos recueillis par Émilie Couturier

culturel

QUAND LA CULTURE LIGÉRIENNE S'EXPORTE :
De nombreuses structures culturelles de la Loire rayonnent à l'international : Musée d'Art moderne et contemporain de Saint-Étienne Métropole, Musée d'Art et d'Industrie, Musée de la Mine, Comédie et Opéra Théâtre de Saint-Étienne, Orchestre symphonique Saint-Étienne Loire, site Le Corbusier, Cité du design, Maîtrise du Conseil général de la Loire*…
** Liste non exhaustive.*

PATRIMOINE

Marguerite Gonon - Historienne et
stante (1914-1996)
ph Déchelette
ologue (1862-1914)
Thiollier - Historien et
aphe (1842-1914)
d'Urfé - Bâtisseur
558)

Denuzière - Écrivain
6)
on - Philosophe
1901-1999)
ayat - Écrivain

é - Écrivain

MUSIQUE

Emmanuelle Bertrand - Violoncelliste (née en 1973)
Laurent Campellone - Chef d'orchestre (né en 1972)
Daniel Kawka - Chef d'orchestre et compositeur (né en 1959)
Bernard Lavilliers - Chanteur (né en 1946)
Pierre Boulez - Compositeur (né en 1925)
Jules Massenet - Compositeur (1842-1912)

ARTS VISUELS

Jean-Michel Othoniel - Sculpteur (né en 1964)
Pica - Dessinateur de bandes dessinées (né en 1953)
Philippe Tournaire - Bijoutier (né en 1949)
Piem - Dessinateur (né en 1923)
Orlan - Artiste-plasticienne (née en 1947)

ARTS DE LA SCÈNE ET CINÉMA

Muriel Robin - Comédienne et humoriste (née en 1955)
Jean-Pierre Jeunet - Réalisateur de cinéma (né en 1953)
Henry's - Funambule (1931-2013)
Pierre Étaix - Réalisateur et acteur (né en 1928)
Jean Dasté - Metteur en scène et acteur (1904-1994)
Gaston Baty - Homme de théâtre (1885-1952)

DIVERS

Michel Troisgros - Restaurateur (né en 1958)
Pierre Gagnaire - Restaurateur (né en 1950)
Pierre Cardin - Couturier (né en 1922)
Jules Garnier - Explorateur (1839-1904)

Crédits photos : Marguerite Gonon © Association Village de Forez - Joseph Déchelette © Portrait de Joseph Déchelette par Dawant / Musée d'archéologie et de beaux-arts Joseph Déchelette - Ville de Roanne
Muriel Robin © Mariane Rosenstiehl - Jean Dasté © DR - Laurent Campellone © Cyril Cauvet - Jules Massenet © DR - Jean Guitton © DR - Honoré d'Urfé © Honoré d'Urfé, huile sur toile, la Diana, dépôt au château de la Bâtie d'Urfé - Piem © De Montvallon - Orlan © Yves Bresson / Musée d'art moderne de Saint-Étienne Métropole - Pierre Cardin © Archives Pierre Cardin - Jules Garnier © Jules Garnier dans la brousse, entouré de Kanaks
Frontispice de l'ouvrage : Voyage autour du Monde. La Nouvelle-Calédonie. Côte orientale [Texte imprimé] ; par Jules Garnier, Paris : Plon, 1871 - Lóránd Hegyi © Yves Bresson / Musée d'art moderne de Saint-Étienne Métropole.

CULTURE

Estivareilles, un musée pour l'Histoire

1944. Les combats de la Libération s'intensifient et la bataille de Normandie éclate. Dans le Haut-Forez, le village d'Estivareilles mène l'assaut et ses habitants libèrent le département de la Loire. Installé sur les lieux de la victoire, le musée d'Histoire du 20e siècle rend hommage aux résistants.

Seconde Guerre mondiale. Une colonne nazie lourdement armée emprunte les routes du Haut-Forez pour rejoindre Saint-Étienne. Le petit bourg d'Estivareilles se rebelle et remporte la glorieuse bataille de la Libération. Ouvert quarante ans après l'événement par les anciens de l'Armée secrète de la Loire (ASL), le musée d'Histoire du 20e siècle rappelle les actions d'hommes et de femmes qui ont vaincu un impitoyable ennemi. À l'heure où les derniers témoins disparaissent, objets, armes, bandes sonores et audiovisuelles font renaître l'histoire.

Entrer au musée... et dans l'histoire

En sillonnant le musée qui « allie » l'histoire nationale à l'histoire locale, le visiteur replonge au 20e siècle, avec ses périodes noires et ses évolutions. Sous un effet de lumière, systèmes interactifs, enregistrements sonores et vidéos content un siècle riche en histoire. Une visite sensible, à la portée de tous. En résolvant l'énigme du musée, les enfants découvrent, quant à eux, les événements de manière plus ludique. Lettres de poilus (1914-1918), tickets de rationnement, chemises de déportés... Le fonds d'objets est enrichi par les donateurs et les anciens de l'ASL. Visioguide tactile en main, le visiteur vit en direct les témoignages de héros de guerre.

À la gloire des résistants

Souhaité par les anciens résistants de l'ASL, ce mémorial est principalement dédié aux combats d'Estivareilles de 1944. Une année à jamais gravée dans l'histoire tant nationale que locale. Le 21 août 1944, le Commandant Marey, Théo Vial Massat... l'ASL au complet est au garde-à-vous. Elle s'organise pour stopper un millier de soldats, officiers « SS » et Tatars, en route pour Saint-Étienne. Après de longues heures d'angoisse, d'incendie et de fusillades, la ruse ligérienne porte ses fruits. Le 22 août au petit matin, c'est la reddition de l'armée d'Occupation. *« Il fallait se battre pour rétablir la liberté de notre pays, pour rétablir un certain nombre de valeurs auxquelles nous tenions (....)»*, a témoigné en son temps Lucien Neuwirth, célèbre résistant enregistré sur le visioguide du musée.

/ Ci-contre, le panier en osier, accessoire incontournable de la résistance dans lequel les femmes glissaient papiers et armes. Labellisé Musée de France, le musée d'Histoire du 20e siècle est financé à hauteur de 33 260 euros aux titres de son fonctionnement et des expositions temporaires par le Conseil général.

La résistance des femmes

Une très belle collection d'objets-témoins jalonne le parcours mémoriel du musée. Le visiteur retrouve ici l'ingéniosité française sous l'occupation. Par exemple, la mitraillette Sten MKIL, fabriquée par un armurier stéphanois. Arme démontable à la crosse de bois, elle était conçue pour être discrètement cachée sous un manteau. Ce musée rempli d'humanité raconte aussi le rôle des femmes dans la Résistance. Parmi elles, Angèle Mougeot, gérante d'un magasin de meubles stéphanois, aménageait le mobilier pour dissimuler de faux papiers... Si 1944 est une grande date pour la Nation et pour la Loire, elle l'est aussi pour les femmes qui obtiennent le droit de vote. Aujourd'hui, déjà 70 ans de paix et de liberté... Pourtant, comme le disait si bien Lucien Neuwirth : *« C'est une lutte qui ne finit jamais. »* ■

Peggy Chabanole

PLUS D'INFOS

Musée d'Histoire du 20e siècle, Résistance et Déportation
Rue du Couvent à Estivareilles
Tél. : 0477502920

UN HOMME, UN PRODUIT

Au four et au moulin avec Noël Lafertin

Du pain sur la planche, Noël Lafertin n'en manque pas à Véranne. Producteur de blé, il fabrique sa propre farine et pétrit son pain à l'ancienne.

À 36 ans, Noël Lafertin, n'a pas toujours été agriculteur-boulanger. Ancien pompier professionnel en Isère, il est revenu dans son Pilat natal pour mettre la main à la pâte : *« J'ai commencé à faire du pain avec mon grand-père agriculteur dans la ferme en bas. Il m'a donné le goût du travail de la terre. »* La Ferme des Blés d'or est née en 2011. Il y maîtrise l'ensemble de la chaîne de production du pain : du blé, à la cuisson et la vente. Il cultive 12 hectares de céréales, essentiellement du blé et du seigle. Des variétés nouvelles mais aussi anciennes, *« car plus résistantes et avec un taux de gluten bas donc plus digestes »*. Il s'est aussi équipé d'un four et d'un moulin de pierre, en provenance du Tyrol autrichien. *« Je stocke et trie le grain dans mon hangar agricole et passe au moins 10 heures par semaine à l'écraser pour produire ma farine. »* Noël Lafertin mise beaucoup sur la qualité de ses pains et le caractère local de son exploitation qu'il tient à préserver. *« J'ai créé un produit en agriculture raisonnée qu'on ne trouve pas en boulangerie traditionnelle. Je le travaille au levain et j'adapte ma recette à ma farine. Son goût est plus rustique. »* Le résultat de son travail acharné semble payant puisque son activité est en progression constante. Il développe une gamme de production variée… qui se vend comme des petits pains !

/ Seigle, nature, au chocolat, aux raisins, au lin, au romarin… Noël Lafertin produit 650 kg de pain par semaine.

La Ferme des Blés d'or - 785, chemin du Combeau - 42520 Véranne - Tél.: 04 74 87 76 89

➔ CUISINEZ COMME UN GRAND CHEF!

Pour 5 personnes

Temps de préparation:
15 minutes

Tiramisu framboises et spéculoos

par
Sébastien Chouly,
Restaurant Le Tourdion
À Roanne

Ingrédients
- **250 g de mascarpone**
- **3 œufs**
- **50 g de sucre**
- **500 g de framboises**
- **1 paquet de spéculoos**
- **30 g de cacao amer**

La recette:
1. Laisser reposer vos framboises avec 25 g de sucre.
2. Casser vos spéculoos en petits morceaux.
3. Séparer le blanc des jaunes. Mélanger les jaunes d'œuf avec le reste du sucre et blanchir le tout.
4. Ajouter le mascarpone. Monter les blancs très ferme. Incorporer avec une spatule sans les casser jusqu'à obtenir un mélange lisse.

Le dressage:
1. Mettre des spéculoos au fond d'une verrine, des framboises puis le mélange de mascarpone.
2. Recommencer l'opération jusqu'à remplissage de la verrine.
3. Décorer avec de la chapelure de spéculoos, des framboises et du cacao en poudre.

GROUPE UNION POUR LA LOIRE

L'avenir du département : la double peine imposée par les socialistes

Depuis 18 mois de nombreuses réformes du Gouvernement, dont certaines adoptées très discrètement, concernent directement les collectivités locales.
Le Conseil général est soumis à une première peine : ses ressources sont en baisse et ses dépenses imposées par l'État sont en hausse.
Notamment les dépenses sociales, pour lesquelles le Gouvernement vient d'octroyer une aumône financière. La seule réelle compensation proposée par le Gouvernement consiste à demander au Département d'augmenter sa fiscalité !
La seconde peine est celle du redécoupage électoral
Les ciseaux sont tenus depuis la rue de Solferino, siège du parti socialiste qui a décidé de redécouper, avec une précision chirurgicale les cantons ligériens. L'objectif affiché était de faire des économies. Le résultat est tout autre. 42 élus formeront l'assemblée départementale de demain contre 40 aujourd'hui. Les territoires ruraux ont également été sacrifiés par ce redécoupage dénoncé par une majorité de Maires ligériens.
Mais que sont devenues les envolées lyriques et les promesses des socialistes ? Quand commence-t-on à « ré-enchanter l'avenir », à « réformer dans la justice et la concertation » et à « respecter les élus locaux » ?
Encore aujourd'hui, nous faisons le constat amère qu'aucune de ces promesses électorales n'est tenue.
Décentralisation, clarification des compétences des collectivités, de tout cela il ne reste que le souvenir des annonces dont aucune n'a trouvé une concrétisation !
Dix mois après avoir annoncé un « Pacte de confiance avec les collectivités », le Gouvernement improvise, navigue à vue avec une absence totale de vision cohérente de l'aménagement du territoire. Les Départements doivent faire face à un contexte qui ressemble de plus en plus à un chaos gouvernemental !
Le prochain texte d'aménagement du territoire qui sera débattu concernera seulement les régions : ce sont donc les territoires ruraux, communes, intercommunalités et départements, qui seront - une nouvelle fois - abandonnés.
Pourtant, le conseil général est présent, chaque jour à vos côtés : social, jeunesse, éducation, culture, sports, sauvegarde du patrimoine et de notre environnement mais aussi compétitivité économique et accessibilité de la Loire. Il est en outre un partenaire privilégié des communes et intercommunalités avec un objectif clair : vous offrir le meilleur service public possible.
Si le département est indispensable, sa survie est cependant en jeu actuellement. Ainsi pour préserver cet échelon de proximité, vous pouvez compter sur vos élus de la majorité. Nous redoublons de pragmatisme avec trois mots d'ordre : transparence, responsabilité et efficacité. Cela signifie des dépenses maîtrisées et réfléchies car chaque euro dépensé doit être un euro utile.
Solange BERLIER, Présidente du groupe *Union pour la Loire*, le groupe de la droite, du centre et indépendants.

Les élus du *Groupe Union pour la Loire*
www.unionpourlaloire.fr
Gilles ARTIGUES, Jean-François BARNIER, Bernard BONNE, Huguette BURELIER, Paul CELLE, André CELLIER, Michel CHARTIER, Jean-Paul DEFAYE, Joël EPINAT, Alain LAURENDON, Michèle MARAS, Iwan MAYET, Henri NIGAY, Bernard PHILIBERT, Hervé REYNAUD, Georges ZIEGLER.

GROUPE INDÉPENDANCE ET DÉMOCRATIE

La réforme cantonale est-elle à la hauteur des enjeux départementaux ?

La nouvelle carte cantonale permettra d'avoir un Conseil départemental plus représentatif sur le plan démographique, et instaurera la parité car les candidat(e)s se présenteront en binôme (une femme un homme), sur des cantons moins nombreux. Il faut se réjouir de la mise en place de ce système paritaire quand on observe que les Départements de France ne comptent aujourd'hui que 14 % de femmes élues. En revanche on peut regretter que cette réforme porte aussi de nombreux inconvénients. Elle n'intègre pas la logique d'une gestion économe, puisqu'il n'y a aucune diminution du nombre d'élus. Elle modifie profondément la représentation des territoires en déséquilibrant fortement les représentations urbaines et rurales. Sur 42 élus, il y aura 28 élus urbains qui pèsent déjà lourdement dans les différents espaces institutionnels. Il ne s'agit pas d'opposer le rural à l'urbain mais d'affirmer la nécessité de préserver les démarches rurales spécifiques qui apportent au territoire un dynamisme et des expériences différentes. Malheureusement la loi confirme ici, la démarche de métropolisation qui intègrera progressivement tous les espaces dans son moule unique.
Dans cette réforme, nous avons assisté une fois de plus au miroir inversé de l'opposition binaire droite/gauche. La droite avait proposé la mise en place du Conseiller Territorial qui permettait de réduire le nombre d'élus (réduction par 2) et de mettre en cohérence les départements avec les régions. Le gouvernement de gauche n'a pas su se saisir des avantages de cette première proposition pour l'améliorer sur les principes importants de la parité. Il aurait pu instituer un binôme territorial paritaire faisant équipe pour représenter sur une circonscription électorale, l'un le département, l'autre la région. La réforme territoriale rétablit, pour les départements et les régions, les compétences générales qui permettent aux deux institutions d'agir dans tous les domaines, en revanche elle met en avant la notion de chef de file.
Le département sera ainsi investi de la responsabilité de l'action sociale, du tourisme, de l'aménagement numérique et des solidarités des territoires. L'avant-projet de loi propose que les départements assurent l'assistance technique à l'aménagement du territoire, à la voirie, et à l'habitat. Cela permettra aux conseils départementaux de venir en appui des communes les plus isolées et auprès des établissements publics de coopération intercommunale ne disposant pas des ressources suffisantes pour mener de manière autonome la conduite de projets structurants.
L'avenir du conseil départemental ne sera assuré que s'il est reconnu comme nécessaire par les citoyens. Pour cela, son action doit s'inscrire dans le prolongement de l'action régionale comme une unité « locale » fonctionnelle et pertinente indispensable.
La réforme cantonale actuelle, en privilégiant le rôle des urbains n'évitera pas les redondances. En gardant le statut quo vis à vis de la région, elle fera peu progresser l'articulation du millefeuille. Elle offre donc le champ grand ouvert pour l'autre alternative, l'accélération de la métropolisation sur tout le territoire.
Les conseillers généraux : Jean-Paul BLANCHARD (Chazelles-sur-Lyon), Georges BONNARD (Pélussin), Claude BOURDELLE (Noirétable), Jean-Claude CHARVIN (Rive-de-Gier), Jean GILBERT (Saint-Genest-Malifaux)
Tél. : 04 77 48 40 76

GROUPE GAUCHE RÉPUBLICAINE

Carte cantonale : un moindre mal

Symptôme d'un immobilisme bien français, la carte cantonale n'a pas été revue en profondeur depuis les redécoupages de 1801 et 1802 et environ 60 % des cantons tels que nous les connaissons aujourd'hui n'ont jamais été modifiés. Pourtant, en deux siècles, la répartition de la population entre les zones urbaines et rurales a fortement changé.

Il était urgent de revoir cette carte, les écarts de population étant trop importants d'un canton à l'autre, créant ainsi une inégalité de la représentation démocratique. Dans notre département l'écart de population entre le canton le moins et le plus peuplé est de 1 à 10. Pour ce redécoupage, une seule règle a compté : une homogénéisation des cantons avec un écart de 40 % entre le canton le moins et le plus peuplé d'un même département.

De fait, voulue par Nicolas Sarkozy, la réforme des collectivités territoriales opérée par sa loi du 16 décembre 2010, a fait disparaitre les cantons tels que nous les connaissons : un redécoupage avait donc débuté, et un tableau de répartition des Conseillers territoriaux, qui devaient siéger à la fois au département et à la région, avait été proposé par le gouvernement de l'époque. Cette proposition avait déjà provoqué la réaction du Conseil constitutionnel imposant que les écarts de population entre cantons ne dépassent pas 20 % de la moyenne départementale.

C'est dans ce cadre connu, et avec l'intégration du binôme paritaire homme - femme que cette carte a été travaillée en amont. Ce binôme, s'il peut être contesté, aura le mérite de permettre à une collectivité où les femmes sont largement sous-représentées (13,9 % de conseillères générales actuellement) d'être totalement paritaire.

Dans ce contexte, chaque groupe politique du Conseil général a pu contribuer à cette refonte. Deux cartes sont remontées aux services du ministère de l'Intérieur, l'une proposée par le Président du Conseil général, l'autre par le groupe de la Gauche démocrate et socialiste. Nous avons soutenu cette proposition pour que soit préservée tant que faire se peut la cohérence des territoires. À ce titre, l'exemple de l'arrondissement de Roanne est révélateur. La carte établie par le ministère de l'Intérieur maintient, sur les 11 actuels, 10 Conseillers départementaux. La carte souhaitée par le Président du Conseil général, en plus d'être découpée en dépit du bon sens, voyait leur nombre réduit à 8 !

Au final, à la suite du débat au sein de l'Assemblée départementale, entre deux maux, nous avons choisi le moindre.

Bernard JAYOL, Jean BARTHOLIN, René-André BARRET
Tél. : 04 77 59 32 02
Courriel : mikael.mignet@cg42.fr

GROUPE DE LA GAUCHE DÉMOCRATE ET SOCIALISTE

Du Conseil général au Conseil départemental : égalité, parité, proximité

Afin de rénover cette vieille institution qu'était le Conseil général (créé en 1790 !), il a notamment été décidé, avec la loi du 17 mai 2013, de :

• lui donner un nom plus évident : Conseil **départemental**,

• rétablir dans son instance délibérative le respect de deux principes constitutionnels : l'**égalité** de représentation des citoyens et la **parité**,

• conserver une **proximité** forte entre les élus et les citoyens (ce que ne garantit pas le scrutin de liste).

42 : c'est le nombre des futurs conseillers départementaux qui représenteront désormais les Ligériens au sein de l'Assemblée départementale. Chaque canton sera représenté par deux élus : un homme et une femme. Pour ne pas multiplier le nombre d'élus, le nombre de cantons a été divisé par deux, puis ramené au nombre impair supérieur (afin d'éviter les situations de stricte égalité qui paralysaient certains départements), soit 21 cantons dans la Loire.

42 : c'est aussi le nombre d'années qu'il aurait fallu pour atteindre la parité « naturellement ».

4 femmes sur 40 conseillers généraux en 2008, 6 sur 40 en 2011… à ce rythme, il aurait fallu attendre 7 mandats de 6 ans supplémentaires, pour arriver à une égale représentation d'hommes et de femmes au sein de l'Assemblée départementale. Grâce à cette réforme, ce sera le cas dès 2015.

Pourquoi une nouvelle carte des cantons ?

La carte cantonale avait été supprimée par le précédent Gouvernement, pour créer les conseillers territoriaux, élus cumulant un mandat au Conseil général et au Conseil régional. Dès lors, une nouvelle carte devait être définie, respectant la règle constitutionnelle d'égalité (fixée par le Conseil d'État à un écart maximal de 40 % de population entre deux cantons).

Que va changer la nouvelle carte des cantons ?

Les limites cantonales définissent seulement des circonscriptions électorales. Ainsi, l'implantation des services publics ou la carte scolaire ne sont pas du tout liées aux périmètres cantonaux.

Même si les cantons seront plus vastes, deux élus se répartiront la charge. Ayant l'habitude du travail en équipe et du partage de compétences dans notre Groupe, nous ne sommes pas inquiets de l'impact de ce redécoupage sur notre disponibilité et la proximité que nous serons en capacité d'assurer.

Au final, notre collectivité y gagnera en égalité et en parité, sans y perdre en proximité. Et puis nous sommes convaincus que ce qui fonde la proximité, ce n'est pas tel ou tel découpage, mais bel et bien le contenu des politiques publiques que les élus mettent en place pour les citoyens. Et de ce point de vue, il y aura beaucoup à dire… dans les prochains numéros.

Le Président Jean-Claude TISSOT et ses collègues : Arlette BERNARD, Jean-Claude BERTRAND, Christine CAUET, Liliane FAURE, Joseph FERRARA, Alain GUILLEMANT, Régis JUANICO, Marc LASSABLIERE, Lucien MOULLIER, Florent PIGEON, Fabienne STALARS.
Courriel : groupe-ps@cg42.fr
Site internet : www.loirepourtous.fr

GROUPE GAUCHE CITOYENNE – FRONT DE GAUCHE

Budget 2014 : un budget inquiétant

Le contexte économique actuel est marqué pour la France et certains pays européens par un approfondissement de la crise depuis fin 2008, crise sans précédent depuis 1929.

Cette crise est le résultat des politiques d'austérité menées par ces pays qui aggravent la situation économique et sociale.

Même le chef économiste du FMI critique désormais les politiques d'austérité menées en Europe !

Pour la 1re fois depuis des années, les marges de manœuvre du Département s'améliorent. En effet l'État baisse ses dotations de 4,3 millions d'euros et transfère 8,75 millions d'euros de recettes d'État, soit 4,45 millions d'euros de recettes supplémentaires.

Dans ce contexte de crise économique, le budget en investissement est très insuffisant.

Par rapport au budget primitif 2006, l'investissement baisse de 48,31 millions d'euros.

Or moins d'investissement, c'est moins de production pour les entreprises et donc des emplois en moins.

Cette situation est d'autant plus inquiétante que les dépenses totales d'investissement au Budget primitif 2013 s'élèveraient à 150 euros par habitant pour la Loire contre 237 euros par habitant pour les départements comparables démographiquement.

En fonctionnement, des mesures antisociales ont même été prises.

Supprimer 155 000 euros pour les bourses en faveur des jeunes de la Loire est pour nous inacceptable, encore plus dans la période de crise actuelle, en supprimant toutes les bourses départementales allouées aux étudiants de la Loire en bac +3 et plus !

Nous avons dénoncé les mesures d'austérité en direction des communes urbaines (restriction des subventions pour les constructions ou réhabilitations des bibliothèques ou médiathèques, suppression des dotations en faveur des voiries communales de Saint-Étienne, Roanne et Saint Chamond), critiqué la politique en matière de ressources humaines…

Enfin nous avons fait part de nos fortes inquiétudes en investissement : un budget travaux dans les collèges publics très insuffisant, comme le budget travaux pour nos routes départementales dont l'état se dégrade, faute d'entretien régulier et de réfection de chaussée.

La droite a entendu notre demande de baisser le budget communication. Par contre nous regrettons par exemple que des mesures similaires n'aient pas été prises en direction de l'aéroport en supprimant au moins un vol *low cost* en 2014, vols *low cost* qui se traduisent par un déficit abyssal financé par le Département et les collectivités locales.

Ce budget n'est donc pas à la hauteur pour répondre aux défis de la crise économique et sociale forte que subissent les Ligériens, nous conduisant à voter contre ce budget primitif 2014.

Serge VRAY, René LAPALLUS, Marc PETIT

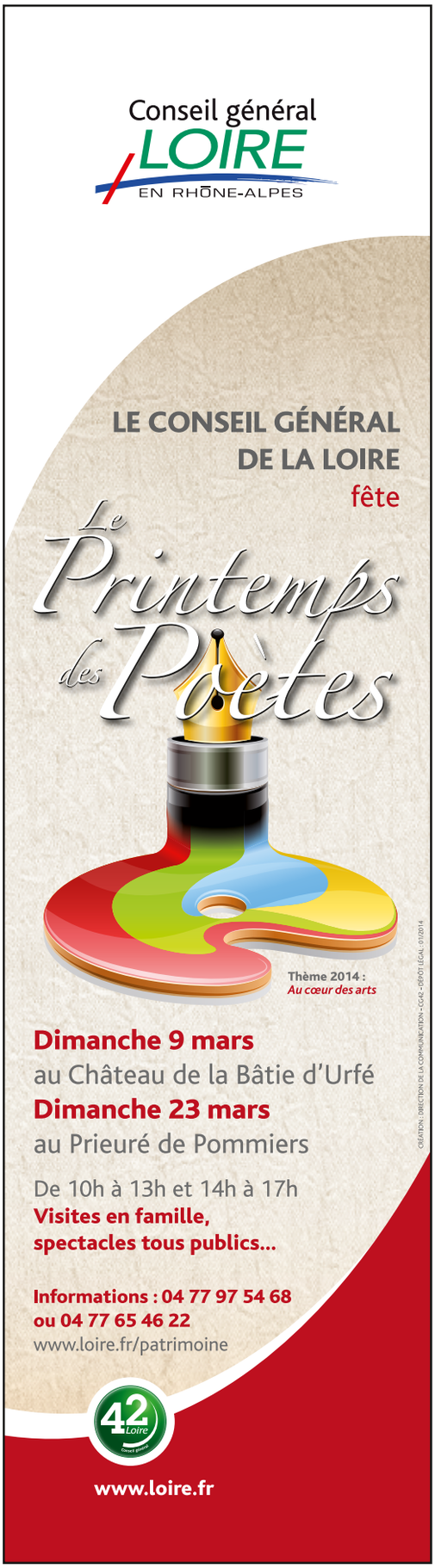

Jean-Michel Othoniel

L'art et la matière

Il a grandi dans la préfecture ligérienne aux sept collines. Jean-Michel Othoniel est un artiste complet et accompli qui touche du doigt ses rêves d'enfant. Après les musées internationaux les plus prestigieux, il part à la conquête du château de Versailles. Son matériau de prédilection : le verre.

/ **Une vie de château ?** À tout juste 50 ans, Jean-Michel Othoniel se réjouit de vivre *« la vie dont [il] rêvai[t] enfant »*. Il peut être fier de l'empreinte qu'il laissera au château de Versailles, *« la première commande pérenne depuis Louis XVI »*.

« Toute réussite est relative. Je travaille beaucoup. J'ai également rencontré des gens qui ont fait confiance à ma créativité. » Jean-Michel Othoniel a le succès modeste et la tête sur les épaules. Si les commandes pleuvent, il garde les pieds sur terre et n'oublie pas ses racines ligériennes. Ses premiers coups de crayon, il les doit en grande partie à un musée stéphanois.

Petit, il dessinait à Saint-Étienne

« Je ne viens pas d'une famille d'artistes ni de collectionneurs. Je ne serais jamais devenu artiste si je n'avais pas été au Musée d'Art moderne de Saint-Étienne », observe-t-il. *« Enfant, il m'a montré un milieu que je ne connaissais pas et où on pouvait être libre. »* L'homme se souvient aussi d'une Loire très verte : *« On partait de la maison et on allait se promener. C'était vraiment quelque chose d'incroyable de pouvoir quitter la ville à pied. »* Une nature qu'il va devoir rapidement délaisser. Doué, le jeune Jean-Michel s'installe à Paris dès l'âge de 18 ans pour ses études. Aujourd'hui encore, il retourne régulièrement dans le chef-lieu ligérien pour rendre visite à sa mère.

Très vite, les capitales lui tendent la main

À peine sorti de l'adolescence, Jean Michel Othoniel se fait remarquer par ses œuvres. *« J'ai eu la chance de pouvoir exposer très jeune (...) quand j'étais encore aux Beaux-Arts. »* Son talent s'exporte dans plusieurs pays, notamment en Allemagne, en 1989, et en Italie. Il exploite alors un matériau pour le moins original : le soufre. Il le choisit pour ses propriétés : *« Il peut se mouler et est assez malléable. »* Son nom compte beaucoup pour lui. *« Il me permettait de jouer sur les titres : "soufre", "souffrir", "sulfureux", "souffreteux". »*

En verre et avec tous

Mais c'est avec le verre que le talent de Jean-Michel Othoniel prend tout son

Le nouveau bosquet du Théâtre d'Eau © F. Moireau/Agence de Louis Benech

/ Transformer une partie du jardin du château de Versailles en jardin contemporain, c'est le défi que s'est lancé Jean-Michel Othoniel avec le paysagiste Louis Benech. L'inauguration est prévue en septembre 2014.

éclat. « *Il a changé ma façon de travailler puisque c'est un matériau que je ne façonne pas moi-même. Je ne suis plus seul dans mon atelier.* » Éclectique, il se compare volontiers à un chef d'orchestre. « *C'est-à-dire que j'écris une partition et je la dirige. Je m'entoure de gens brillants : les meilleurs verriers, les meilleurs fondeurs. Je pense que c'est comme ça qu'on peut avancer.* » Il a ainsi mis au point avec son équipe une perle de verre très résistante. « *Elle est devenue un peu le symbole de mon travail.* »

Métro, boulot, art nouveau

Une signature que l'on retrouve depuis 2000 dans *Le Kiosque des Noctambules*, son œuvre parisienne. Cette sculpture, qui orne la station de métro « Palais-Royal - Musée du Louvre », est celle qui l'a fait connaître du grand public. « *Elle a été la plus importante pour moi pour ça.* » New York, Tokyo, Séoul… Il expose désormais dans le monde entier et puise d'ailleurs son inspiration dans ses voyages. « *C'est même moteur en fait. Se confronter à d'autres cultures, d'autres façons de vivre, ça permet de relativiser le monde peut-être un peu trop franco-français dans lequel on vit.* »

Versailles, sa révolution

À tout juste 50 ans, la carrière de Jean-Michel Othoniel pourrait bientôt prendre un nouvel essor. Il a remporté avec le paysagiste Louis Benech un concours pour réaménager une partie du jardin du château de Versailles. « *Je vais installer trois grandes sculptures, composées d'environ 50 éléments, qui seront en même temps des fontaines posées sur l'eau.* » De quoi démocratiser son œuvre. « *Je pense que l'art peut être ouvert à tout le monde. Il suffit d'avoir envie d'y rentrer, d'essayer de comprendre et de s'émerveiller.* »

Émilie Couturier

Le Belvédère de Caluire

/ L'artiste stéphanois travaille le verre grâce à des artisans d'excellence, pour la plupart basés à Murano. Il se rend en outre régulièrement dans un centre de recherche à Marseille.

CONFIDENCES D'ARTISTE

Un sculpteur qu'il admire :
Bruce Nauman pour sa radicalité et sa discrétion.

Une rencontre qui l'a marqué :
Felix Gonzalez-Torres.

Une matière qu'il aime travailler :
La lumière avant tout et le verre qui la catalyse.

Un projet qu'il aimerait mener :
Croiser l'architecture et le spectacle.

L'endroit où l'on peut le croiser dans la Loire :
Mes œuvres sont dans la collection du Musée d'Art moderne de Saint-Étienne.

Si Versailles lui était conté…

Ce qu'il ressent à l'idée d'exposer au château de Versailles ?
J'ai l'impression de transgresser un interdit. C'est une révolution intérieure, un changement de l'Histoire.

Ce qu'il aurait aimé faire à l'époque du Roi Soleil ?
Je n'aurais pas aimé vivre à cette époque, trop d'aliénation et de souffrance populaire étaient destinées aux hommes comme moi.

À quoi ressemble son royaume intérieur ?
J'ai une pudeur à préserver mes sentiments et je pense que cela vient de la région et du milieu où je suis né. Mon royaume est un pré carré.

Sa plus grande richesse ?
Mon sentiment de liberté.

Conseil général LOIRE EN RHÔNE-ALPES

LE CONSEIL GÉNÉRAL DE LA LOIRE
présente

Le concours des produits fermiers innovants 2014

10e anniversaire

Vous êtes producteur fermier et vous avez créé un produit original ?
Faites-le connaître !

Participez au concours et gagnez :

- **6 000 €*** de bons pour développer votre communication
- **3 500 €*** de bons voyage
- **1 600 €*** de bons cadeaux pour des repas gastronomiques

Retrait des dossiers d'inscription au 04 77 48 40 53 et sur loire.fr

Clôture des inscriptions le 4 avril 2014

**répartis entre les lauréats*

Plus d'infos sur www.loire.fr

42 Loire Conseil général

CRÉATION : DIRECTION DE LA COMMUNICATION - CG42 - DÉPOT LÉGAL : 02/2014